

64

C

ANNÉE 2023
RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ÉDITO



L'année 2023 aura été une année riche et dense pour le C.A.U.E 64 et pour l'ensemble des missions que lui a confié la loi sur l'architecture de 1977. Étant le premier d'entre eux créé en France, cela fait maintenant 46 ans que notre C.A.U.E œuvre aux côtés des élus, particuliers et professionnels pour améliorer la qualité du cadre de vie dans notre beau département.

Cette année encore, les collectivités ont très fortement sollicité notre équipe, qui a conseillé 243 projets sur tout le territoire, ce qui correspond à une augmentation de 26% par rapport à l'année 2022, pourtant déjà très dense.

2

Comme vous le montrent les exemples illustrant le rapport d'activité, les attentes des élus ont notamment porté sur la réalisation de plans guides, outils essentiels leur permettant d'avoir une vision globale, coordonnée et planifiée du développement de leur territoire, gage de cohérence et d'économie d'échelle de leurs projets. Le C.A.U.E 64 les a accompagnés tout à la fois dans la détermination et le partage des enjeux, la qualification de la commande, mais aussi dans le choix de l'équipe de professionnels la plus compétente pour réaliser leurs études.

La demande de renaturation des cours d'école a, elle aussi, continué de croître, ce qui a conduit à mettre en place une forme d'accompagnement innovante, proposant aux élus et acteurs des écoles de participer à des ateliers communs, et en regroupant ensuite les commandes pour permettre à toute taille de projet de voir le jour, dans un budget volontairement frugal.

La formation des élus et techniciens des collectivités s'est développée tout au long de l'année, sur des thèmes liés à la transition écologique comme l'écoconstruction, l'usage des sols infiltrants ou encore la maîtrise et la sobriété foncières. Des journées de formation-ateliers ont aussi été proposées aux secrétaires de mairie, pour les aider à mieux connaître les procédures d'autorisation d'urbanisme et les outils sur lesquels elles s'appuient.

Les actions de sensibilisation des publics que sont notamment les rendez-vous *Cin'espaces* que nous avons inventés et les *Enfants du patrimoine* d'échelle nationale, ont permis de toucher de larges publics, sur le thème de la place des enfants et des jeunes dans l'espace public, développé par le C.A.U.E 64 tout au long de l'année 2023.

Le conseil aux particuliers a en revanche été contraint cette année, en raison d'un incident de santé de l'architecte en charge de la mission, survenu en juin dernier, qui ne lui a pas permis pour le moment de revenir parmi nous. Nous lui souhaitons le meilleur rétablissement. Dans l'attente, nous avons procédé à son remplacement et avons réorganisé le service afin d'optimiser les déplacements et d'ouvrir des créneaux élargis de rendez-vous, au bénéfice des pétitionnaires.

Je terminerai mon propos en soulignant l'engagement de l'ensemble du conseil d'administration que je préside, notamment dans des ateliers de partage d'une vision commune du territoire, qui ont fait l'objet d'échanges riches et ont vu émerger une matière précieuse, qui nourrira le prochain projet stratégique de notre association.

Bénédicte LUBERRIAGA

Présidente du C.A.U.E 64

Conseillère départementale d'Ustaritz-Vallées de Nive et Nivelle

Déléguée aux espaces naturels sensibles

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION EN 2023	4
Conseil d'administration / Bureau.....	4
Instances.....	4
Une instance représentant les acteurs du territoire.....	5
L'ADHÉSION AU C.A.U.E 64	6
Zoom / Les 129 adhérents 2023 du C.A.U.E 64.....	6
LE RÉSEAU	7
L'ÉQUIPE	9
Une équipe pluridisciplinaire.....	9
Zoom / Visite de la maison Cazenave.....	9
RAPPEL DES MISSIONS	10
Le conseil aux collectivités.....	10
La formation.....	10
Le conseil aux particuliers.....	10
La sensibilisation et l'information.....	10
Zoom / Le C.A.U.E 64 personnalité compétente.....	10
UN NOUVEL OUTIL DE GESTION ET PILOTAGE : CAUE/PILOTE	11
LES RESSOURCES	12
Le budget.....	12
L'ACTIVITÉ 2023 EN CHIFFRES	13
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS	14
Le conseil aux particuliers en chiffres.....	15
Témoignage / Rénovation contemporaine d'une ferme basque "etxe" à Arbonne.....	17

LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION	18
Les incontournables.....	19
Les manifestations nationales.....	19
Les conférences et soirées-débats.....	19
Les visites inédites.....	19
Les expositions.....	20
Les actions pédagogiques.....	21
Zoom / Atelier - La construction écologique, à la découverte des matériaux respectueux de l'environnement.....	21
L'information.....	22
Zoom / Emprunter des livres au centre de ressources.....	22
La communication.....	23
LA FORMATION	24
Zoom / Séminaire Prenons le ZAN du bon côté !.....	25
LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS	28
Le C.A.U.E 64 au service des élus et du territoire.....	29
Zoom / Des fiches conseils pour une réhabilitation qualitative.....	29
Les intercommunalités.....	31
Le Département.....	32
Architecture / Béhasque-Lapiste / Une opération <i>Coeur de Village</i>	35
Architecture / Cambo-les-Bains / Une étude urbaine impliquant des étudiants.....	36
Patrimoine / Saint-Palais / Un défi urbain, renouer avec la rivière.....	37
Patrimoine / Ascarat / Un plan guide comme aide à la décision.....	38
Aménagement et espaces publics / Castetnau-Camblong / Dynamiser un centre-bourg.....	39
Aménagement et espaces publics / Jaxu / Un plan guide pour répondre aux exigences du ZAN et du PLUI.....	40
Urbanisme et stratégies urbaines / Escout / La restructuration paysagère d'un Parc d'Activités Économiques.....	41
Urbanisme et stratégies urbaines / Gabaston / Un plan de référence pour une vision prospective.....	42
Environnement et paysages / Licq-Atherey / La requalification des abords du fronton d'Atherey.....	43
Environnement et paysages / Rontignon / La renaissance d'une prairie arborée en cœur de bourg.....	44
À vous de jouer ! Pour une expérimentation collective sur les cours d'écoles.....	45
PARTENAIRES	46
SIGLES ET ACRONYMES	47

L'ASSOCIATION EN 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION / BUREAU

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES
désignés par le Département le 22.07.21 :

- **Bénédicte LUBERRIAGA**Présidente
- **Valérie CAMBON**Vice-présidente
- **Fabienne COSTEDOAT-DIU**Vice-présidente
- **Philippe ECHEVERRIA**Trésorier
- **Patrice BADUEL**
- **Marc SAINT-ESTEVEN**

4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT membres de Droit :

- **Fabien MENU** / Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- **Gilles PAQUIER** / Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- **Clémentine PEREZ-SAPPIA** / Architecte des Bâtiments de France
- **François-Xavier PESTEL** / Inspection d'Académie

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS désignés par le Préfet le 04.10.21 :

- **Michel ARRAYET** / Ordre aquitain des Géomètres-Experts.....Secrétaire
- **Carole BONIFACE** / Fédération Française du Paysage
(a remplacé Céline DESMOULIÈRE le 17 avril 2023)
- **Véronique ESTAVOYER** / Ordre des Architectes
- **Thomas ZELLNER** / Représentant les urbanistes
(a remplacé Bernard TREY NAVARRANNE le 19 janvier 2024)

2 PERSONNES QUALIFIÉES désignées par le Préfet le 04.10.21 :

- **Isabelle DEGREMONT** / Université de Pau Pays de l'Adour
- **Terexa LEKUMBERRI** / Institut Culturel Basque

6 MEMBRES élus par l'Assemblée générale le 21.10.21 :

- **Philippe ARAMENDI** / Communauté d'agglomération Pays Basque
- **Michel CAPERAN** / AUDAP
- **Michel COUFFY** / Pavillon de l'Architecture
- **Maryvonne LAGARONNE** / Chambre d'Agriculture
- **Fernand MARTIN** / Communauté de communes Vallée d'Ossau
- **Anne-Marie NADAUD** / EPFL Pays Basque

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL élu par les salariés le 11.05.2023 :

- **Louis BEAUDON**

INSTANCES

Assemblée générale le 10 juillet 2023

Conseils d'administration les 8 mars, 25 avril et 13 décembre 2023

L'ADHÉSION AU C.A.U.E 64

146
membres
en 2023

À côté des membres de droit - État et Département -, les collectivités territoriales, les organismes du logement et de l'aménagement, les chambres consulaires, les professionnels de la conception architecturale, urbaine et paysagère... apportent leur soutien au C.A.U.E 64 en adhérant chaque année. Ils témoignent ainsi de la valeur et de la pertinence des interventions du C.A.U.E 64 au service de l'intérêt public.

Cette **reconnaissance est fondamentale** car elle est fondée sur l'exigence qualitative, la permanence de l'outil C.A.U.E 64, sa proximité avec les acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés, et ce depuis 1978.

Ces dernières années, la qualité des membres adhérents tend à se diversifier et à s'enrichir avec de nouveaux partenaires, preuve d'un ancrage fort dans les territoires.

Adhérer au C.A.U.E 64, c'est* :

- témoigner d'une reconnaissance du travail accompli au plus près des territoires
- participer, avec voix délibérative, à l'Assemblée générale
- bénéficier de gratuités ou tarifs préférentiels pour nos formations
- être invité aux manifestations organisées par le C.A.U.E 64
- profiter du prêt gratuit de nos expositions (hors assurance et port)
- accéder à l'intégralité de notre fonds documentaire
- être destinataire de nos publications

* modalités sur notre site internet www.caue64.fr

WOOL

Les 129 adhérents 2023 du C.A.U.E 64

89 COMMUNES

Accous / Aicirits-Camou-Suhast / Ainhoa / Ahetze / Amendeuix-
Oneix / Andoins / Arberats-Sillègue / Arbus / Arcangues /
Aressy / Aydius / Banca / Bardos / Bassussary / Baudreix /
Bedous / Bernadets / Bescat / Bidarray / Bielle / Boeil-Bezing /
Bosdarros / Boucau / Bourdettes / Briscous / Buzy / Ciboure /
Eaux-Bonnes / Escou / Espès-Undurein / Ger / Gère Belesten /
Gestas / Géus-d'Arzacq / Guiche / Hélette / Hendaye / Iholdy /
Ilharre / Ispoure / Issor / Itxassou / Izeste / La Bastide Clairence /
Labatmale / Lahontan / Larceveau-Arros-Cibits / Larressore /
Lasserre / Léés-Athas / Lembeye / Les Aldudes / Lescar / Livron /
Louvie-Soubiron / Maucor / Mauléon-Licharre / Maure / Maslacq /
Meillon / Méritein / Mouguerre / Narcastet / Navarrenx /
Osse-en-Aspe / Ossenz / Ossès / Ouilhon / Pau / Peyrelongue-
Abos / Poey-de-Lescar / Ponson-Debat-Pouts / Rébénacq /
Rontignon / Saint-Goïn / Sainte-Colome / Saint-Médard / Saint-
Pierre d'Irube / Salies-de-Béarn / Sames / Salles-Mongiscard /
Sarrance / Sauveterre-de-Béarn / Serres-Castet / Serres-
Morlaàs / Uhart-Cize / Urcoit / Urdos / Villefranque

6 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION ET DE COMMUNES

Pau-Béarn-Pyrénées / Pays Basque / Haut Béarn / Pays de Nay /
Vallée d'Ossau / Nord Est Béarn

11 ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ADIL 64 / AGFTV - Gîtes de France 64 / AUDAP / Chambre
d'Agriculture / Comité Ouvrier pour le Logement – COL / EPFL
Béarn Pyrénées / EPFL Pays Basque / Office 64 de l'Habitat / Parc
National des Pyrénées / Pavillon de l'Architecture / SOLIHA
Pays Basque

23 PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Architectes : O. Bouille / S. Brisset-Capdevielle / J. Camborde /
J. Cherqui / V. Ducarre / V. Estavoyer / Leibar-Seigneurin /
G.Mané / P.Marsan / E.Mialou / I.Noblia / Raynier et Lesbégueris /
S. Tardieu / **Géomètres** : D.Devret / F.Espel-Carricart / A.Iratlheth
Premier Plan / **Paysagistes** : K.Brana / C.Desmoulière / **Autre**
professionnel : J-F Noblia – Pro Éclairage / **Particuliers** :
M.Etcheverry / J.Oxandabaratx / G.Besnoit

LE RÉSEAU

Le C.A.U.E 64 adhère et contribue à un réseau régional et national qui lui donne accès à de nombreuses ressources, une visibilité sur l'ensemble du territoire et des partenariats élargis.

UR
c|a.u.e
Nouvelle-Aquitaine

L'Union Régionale des C.A.U.E de Nouvelle-Aquitaine valorise et amplifie les actions menées par les C.A.U.E de la Région.

En 2023, l'UR et les 12 C.A.U.E régionaux ont choisi de valoriser l'arbre en proposant un concours photo sur le thème *Raconte-moi ton arbre en Nouvelle-Aquitaine*. De ce concours est née

une exposition itinérante présentée pour la première fois au public des Pyrénées-Atlantiques le 6 avril 2024 à Biarritz, dans le cadre de notre manifestation annuelle *Cin'Espaces*.

Depuis 4 ans, l'Union Régionale a développé le *Mois du cadre de vie*, en partenariat avec la DRAC, et soutient, dans ce cadre, nos manifestations et rencontres telles que *Histoire de bahuts*, une action de sensibilisation à destination des lycéens. Elle publie trimestriellement les fiches *Panorama de l'Architecture XX^e-XXI^e siècles en Nouvelle-Aquitaine*, rédigées par les C.A.U.E, qui présentent des bâtiments ou des aménagements urbains ou paysagers de qualité.

c|a.u.e
Fédération nationale

La Fédération nationale des C.A.U.E est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et des activités. Elle informe et fait circuler l'information entre ses membres ; identifie les besoins et favorise la production en réseau. La Fédération assure, vers l'externe, la représentation,

la promotion et la défense des C.A.U.E, et développe des partenariats au niveau national. Elle porte la voix des C.A.U.E dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois. Elle peut avoir recours à des expertises extérieures pour éclairer des situations particulières ou accompagner le réseau dans ses évolutions. Elle assure également une fonction de veille législative et règlementaire et apporte des éléments de prospective.

1^{er} prix

LE HÉROS DE L'AUTOROUTE A20

Ce vénérable chêne, vieux au moins de 300 ans, a résisté à la conquête du bitume ! En effet, l'autoroute a été déviée, ainsi qu'un pont pour le laisser en vie et cela grâce à la pression d'associations. Il n'est pas forcément très haut, mais possède 36 m d'envergure, avec un rayon de 18 m. Longue vie à lui sachant qu'il respire les pots d'échappement... Il domine discrètement l'autoroute peut-être avec un air ironique !!!



Dominique PÉRIHAUD
Beaune-les-Mines (87)



▲ Concours Raconte-moi ton arbre en Nouvelle-Aquitaine
1^{er} prix : Le héros de l'autoroute A20 © Dominique Périnaud



L'ÉQUIPE

17
salariés
15,61 ETP

7
stagiaires

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Pour mener à bien ses missions, le C.A.U.E 64 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de conseillers : architectes, paysagistes, urbanistes, médiatrice culturelle ; ainsi que de fonctions supports : documentaliste, graphiste, assistantes de direction et de gestion-RH, secrétaire-comptable.

De gauche à droite sur la photo :

Renaud BARRÈS Directeur ■ **Arnaud GRENOUILLEAU** Architecte conseiller ■ **Agnès DUCAT** Paysagiste conseillère ■ **Xalbat ETCHEGOIN** Adjoint de direction / Urbaniste conseiller ■ **Leire ARBELBIDE LETE** Paysagiste conseillère ■ **Antoine LAVAL** Architecte-urbaniste conseiller ■ **Marie-Josèphe OLIVE** Assistante de gestion et des ressources humaines ■ **Delphine BERNADAS** Assistante de direction ■ **Valérie PELISSIER** Secrétaire-comptable ■ **Lucie VITIELLO** Architecte conseillère ■ **Aurélie BOISSEININ** Graphiste ■ **Claire RENAULT** Architecte conseillère ■ **Carine BROCHET** Chargée de la documentation et de l'information ■ **Pauline SANS** Chargée de l'action culturelle et de la communication ■ **Louis BEAUDON** Architecte-urbaniste conseiller ■ **Céline BERRA** Architecte conseillère

Arrivées : Céline BERRA / Octobre / Architecte conseillère en remplacement de **Nathalie AGUILERA-PONCHEL** en arrêt maladie ■ Sarah PELISSIER / 7 semaines en juin / Employée de bureau pour la numérisation et l'archivage numérique des dossiers communaux

Départs : **Marie-Christine OLMOS** / Avril / Architecte conseillère / Départ à la retraite ■ Sarah PELISSIER / Août / Employée de bureau / Fin de mission.

Stagiaires : Lise COLLIARD / 5 mois / Assistance aux missions de la chargée de l'action culturelle et de la communication / Université Bordeaux Montaigne ■ Txomin HARISPE / 3 semaines / Observation des métiers de conseils en aménagement du territoire, urbanisme et environnement / Université de Pau et des Pays de l'Adour ■ Xan ECHEVERRIA / 1 semaine / Stage découverte 4^e / Collège Saint-Pée-sur-Nivelle ■ Maëlle LUCAS / 3 mois / Assistance à l'Observatoire Photographique du Paysage / Institut Agro Campus Rennes-Angers ■ Lou GASSIOT / 1 semaine / Découverte des différents métiers liés au cadre de vie / Université Bordeaux Montaigne ■ Ninon CUFFET / 1 semaine / Stage d'observation 3^e / Collège René Forgues ■ Lucas NEVOT / 1 semaine / Stage d'observation 3^e / Collège Victor Duruy.

La vie de l'équipe

Pour développer ses compétences et anticiper les évolutions, l'équipe du C.A.U.E 64 se forme continuellement. En 2023, 12 salariés ont bénéficié de 74 heures de formation réparties sur 17 thèmes.

Visite de la maison Cazenave



Toute l'équipe du C.A.U.E a eu la chance de visiter au mois de novembre la maison Cazenave, construite en 1965 par l'architecte suisse Hans Demarmels (1931-2010) à Lanneplàa, pour Jean-Claude Cazenave, qui dirigeait alors une importante entreprise de chaussures à Orthez. L'architecture de la maison s'inspire avec brio à la fois du travail plastique que Le Corbusier met en place en 1953 à la chapelle de Ronchamp, et du programme novateur américain des Cases study houses, en particulier du travail de Richard Neutra. Après de malheureuses transformations réalisées par les seconds propriétaires des lieux, la maison a fait l'objet d'une longue et minutieuse restauration par ses actuels occupants, accompagnés par l'architecte landais Thomas Guillenteguy.

ZOOM

RAPPEL DES MISSIONS

Le C.A.U.E 64 a pour vocation la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement dans les Pyrénées-Atlantiques. Son équipe assure la conduite des 4 missions d'intérêt public que lui assigne la loi du 3 janvier 1977, au service des territoires.

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

en proposant un accompagnement méthodologique et technique en amont du projet et durant toutes ses étapes afin de guider les élus dans leurs choix en matière d'équipement, d'aménagement, d'urbanisme, de paysage et de développement durable.

LA FORMATION

des élus, des techniciens, des administrations et des professionnels par des visites d'étude, des journées de réflexion et de formation adaptées aux enjeux locaux, aux besoins des partenaires, en lien avec l'actualité ou sur des sujets nouveaux, techniques et modes de faire innovants.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

lors de permanences hebdomadaires à Pau et Bayonne et par l'assistance et la formation des services instructeurs des collectivités.

LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

grâce à une programmation riche et diversifiée pour tous les publics, afin de développer une culture partagée du cadre de vie et contribuer à animer le débat public en s'appuyant sur des problématiques locales tout en intégrant des enjeux nationaux.

ZOOM

Le C.A.U.E 64 personnalité compétente

Grâce à leur connaissance fine des atouts, des enjeux et des acteurs du territoire des Pyrénées-Atlantiques, les architectes, urbanistes, paysagistes, médiatrice culturelle, documentaliste du C.A.U.E 64 ont acquis une pertinence qu'ils mettent au service des projets et démarches portés par l'État ou les collectivités.

Participation du C.A.U.E 64 à des commissions

- Commission Départementale Nature, Paysages et Sites : Publicité
- Commission Pôle Départemental des Énergies Renouvelables
- Commission Labellisation *Écoquartier* de la Dreal
- Commission de contrôle Petites Cités de Caractère
- Commission d'examen Qualibat
- Comité Départemental des Aires Protégées
- Comité local de cohésion territoriale
- Commission Sites Patrimoniaux Remarquables
- Conseil Économique, Social et Culturel du Parc National des Pyrénées

Participation ou animation par le C.A.U.E 64 de groupes de travail (GT)

- Département 64 : *Atlas des paysages* / Règlement grille AAP / Comité partenarial filière éco-réhabilitation / Plan départemental de l'Habitat / Fenics / Mixité cours des collèges / Plan montagne / *Petites Villes de Demain* / Espaces Naturels Sensibles
- ADT : Cadre de vie et paysages / Label *Villes et Villages fleuris*
- CCHB : Évolution de l'outil *Charte architecturale* / Intégration des dispositifs photovoltaïques
- CAPB : Pilotage Projet d'Aménagement (PPA) adaptation recul trait de côte Saint-Jean-de-Luz Nord / Plan paysage / GT musée Ostabat / GT *Valorisation chemin St-Jacques-de-Compostelle*
- CCPN : Comité de pilotage (COPI) *Cahier de recommandations toitures et façades-photovoltaïque*
- CCVO : SCoT phase 4
- CBNSA : journée d'échange végétal local
- DDTM : GT *Petites Villes de Demain* – transition écologique
- ESAPB : Organisation journée Bailly
- EPFL Pays Basque : Expérimentation d'un urbanisme transitoire, tactique
- FNCAUE : GT Financement et gratuité / *CAUE'pilote*
- FNCAUE URCAUE : *Observatoire national architecture et urbanisme*
- PNR Montagne Basque : GT
- SMGP : SCoT

Participation du C.A.U.E 64 à des jurys

3 jurys de concours

UN NOUVEL OUTIL DE GESTION ET PILOTAGE : CAUE'PILOTE

CAUE'PILOTE est un logiciel de gestion et de production spécialement conçu pour les C.A.U.E permettant d'enregistrer, de suivre et d'analyser l'ensemble de l'activité. Il est modulable et évolutif.

Par des modules spécifiques, il couvre nos missions de formation, de sensibilisation et de conseil aux collectivités et aux particuliers. Il permet également la saisie des temps des collaborateurs, la pause des congés, le suivi des conventions, etc.

Cet outil nous accompagne quotidiennement dans le pilotage des actions et nous fournit les éléments statistiques nécessaires à l'analyse et la prise de décision.

Exemple, le module « Conseil aux particuliers » permet :

- la prise de rendez-vous sur un calendrier automatisé et sécurisé ;
- l'envoi automatique de courriels de confirmation et des SMS de rappel ;
- le suivi de chaque conseil par une fiche dématérialisée permettant la traçabilité du conseil, son envoi au bénéficiaire et son intégration dans les statistiques ;
- les recherches multicritères ;
- la mise en avant des projets exemplaires ;
- la production instantanée de statistiques comparables aux autres C.A.U.E...



LES RESSOURCES

LE BUDGET

Le résultat financier de l'année 2023 s'établit avec un déficit de 73 077 €.

Le rendement de la taxe d'aménagement et le partenariat ponctuel avec la DREAL permettent de combler une partie du déficit voté lors de l'Assemblée générale.

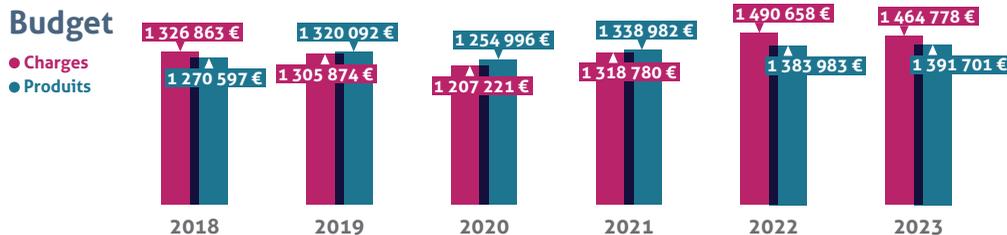
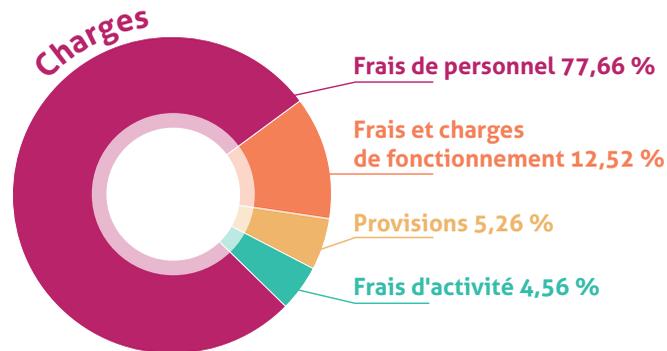
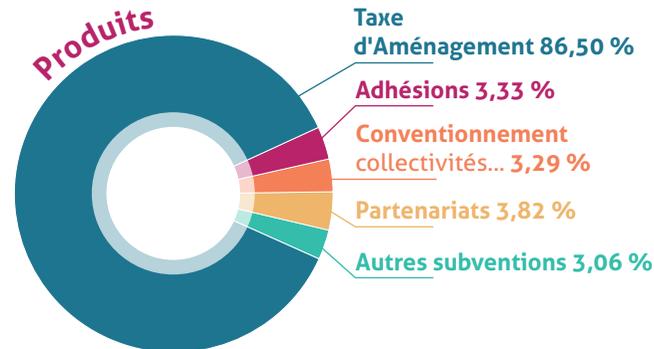
Le montant des produits s'est élevé à 1 391 701 €, dont 1 203 820 € issus du reversement de la part départementale de la taxe d'aménagement (TA) dédiée au C.A.U.E soit + 4,6% par rapport à 2022.

Les contributions apportées par les conventions avec les collectivités sont également en augmentation de 33%, en raison d'une forte demande des EPCI. Pour les communes rurales en dessous de 2000 habitants l'accompagnement est entièrement gratuit.

L'afflux très important des demandes de conseils par les collectivités se poursuit tout au long de l'année 2023.

On peut remarquer une baisse des cotisations de 17,74%.

Les charges d'exploitation s'établissent à 1 464 778 €, en baisse de 1,74 % par rapport à 2022. Les charges de fonctionnement ont, elles aussi, baissé (-9,45%).



L'ACTIVITÉ 2023 EN CHIFFRES



316 * Conseils
aux **PARTICULIERS**
82 % à destination des maîtres d'ouvrage (particuliers)
18 % à destination des services instructeurs

* Service effectif sur 8 mois. Voir p.16



243 Conseils
aux **COLLECTIVITÉS**
154 nouvelles demandes



11 Sessions de **FORMATION**
 247 participants dont **63 %** d'élus

Temps passé
par MISSION

Conseil
aux collectivités

64 %

Actions de sensibilisation
et culturelles

20 %

Conseil aux particuliers

8 %

Formations

8 %



696 visites,
soirées-débats,
conférences,
vernissages des expositions...
Participants
aux **ACTIONS CULTURELLES**



17 | **15,61**
SALARIÉS | Equivalent Temps Plein

7 **STAGIAIRES**
accueillis

733 élèves concernés par des
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

14459 VISITEURS
du site internet

852 ABONNÉS
à Facebook

51 NOUVEAUX LIVRES
au centre de ressources

1541 ABONNÉS
à *Express'a.u.e 64*, la lettre
d'information mensuelle

1132 ABONNÉS
à Instagram

38 ARTICLES de PRESSE

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

« ... le C.A.U.E fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3



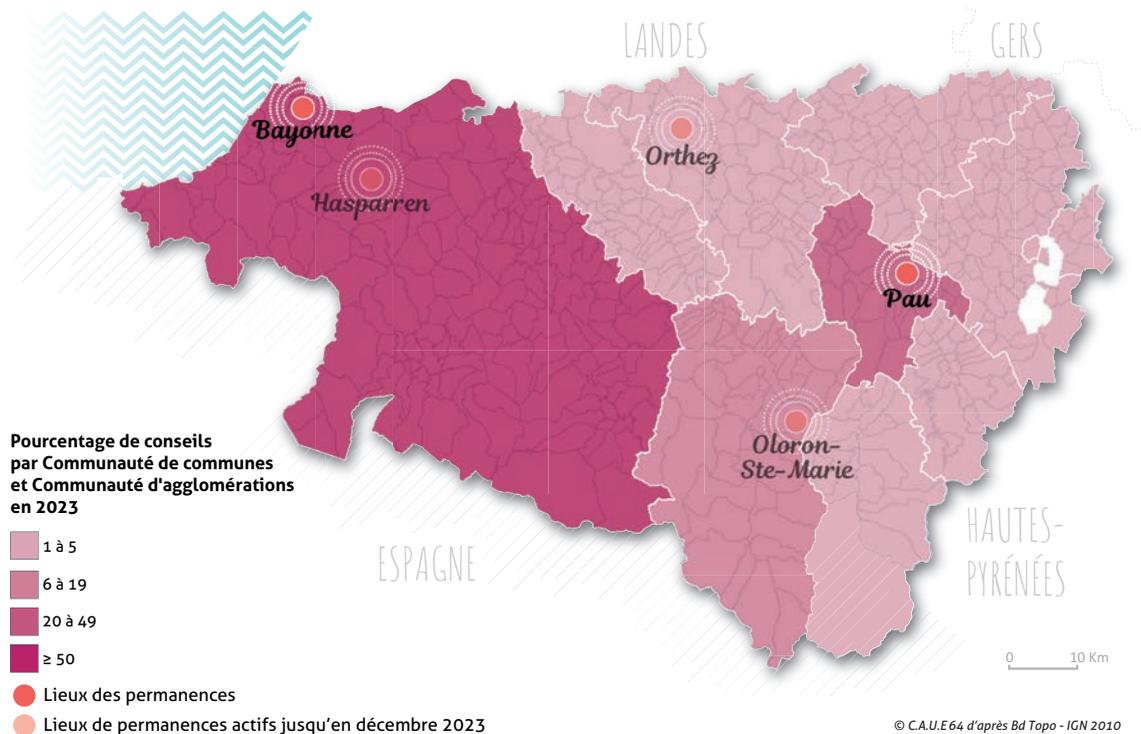
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS : DES CONSEILS GRATUITS SUR RENDEZ-VOUS PAR UN PROFESSIONNEL ARCHITECTE OU PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Tout particulier ou professionnel porteur d'un projet de construction, rénovation, extension ou aménagement paysager peut bénéficier d'un conseil gratuit délivré par les C.A.U.E, conformément à la *Loi sur l'architecture de 1977*.

A l'échelle du département, les architectes et paysagistes du C.A.U.E 64, sans se substituer à une maîtrise d'œuvre libérale, aident à :

- aborder le projet de construction, d'aménagement ou d'acquisition dans tous ses aspects ;
- comprendre comment réhabiliter, restaurer ou changer de destination des bâtiments anciens ;
- saisir ce qui fait qualité et permettra une insertion réussie du projet dans un site, un lieu, un paysage, un quartier ;
- réfléchir à l'organisation et à l'aménagement des espaces tant intérieurs qu'extérieurs, en respect et en lien avec l'environnement préexistant ;
- privilégier les pistes d'amélioration énergétiques intégrant les ressources locales et matériaux biosourcés ;
- appréhender le phasage d'un projet ainsi que le rôle et l'articulation des intervenants ;
- se renseigner sur les aspects plus réglementaires, juridiques ou techniques en lien avec les partenaires ressources et à affiner les questionnements en cas de litiges.

La répartition territoriale des conseils aux particuliers



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS EN CHIFFRES

316*
CONSEILS GRATUITS

65% le LOGEMENT INDIVIDUEL

47% les PROJETS de RÉNOVATION

9% les EXPLOITATIONS RURALES
et AGRICOLES

* Le conseil aux particuliers a fait l'objet d'une importante interruption de service durant 5 mois, de juin à octobre 2023, en raison d'un grave incident de santé de l'architecte conseillère en charge de la mission, Nathalie Aguilera-Ponchel. Un remplacement a pu être mis en place à partir du mois d'octobre, il est assuré par Céline Berra, architecte et urbaniste conseillère basée à Bayonne.

Le service a fait l'objet d'une réorganisation, afin de réduire les déplacements et d'augmenter les créneaux journaliers de prise de rendez-vous. Ainsi, depuis janvier 2024 les rendez-vous à Pau sont réalisés par les architectes conseillers qui y sont basés, Arnaud Grenouilleau, Claire Renault et Lucie Vitiello, tandis que Céline Berra assure les rendez-vous de Bayonne.



A compter de 2024, les lieux de permanence sont recentrés sur **Pau** et **Bayonne**, pour répondre à une nécessité de réorganisation et d'optimisation du service.

Les entretiens se déroulent sur rendez-vous, suivant les thèmes :

- **Architecture** chaque lundi
- **Paysage** le 3^e jeudi du mois

En complément des rendez-vous, le C.A.U.E 64 **publie chaque année de nouvelles fiches pratiques**, véritable boîte à outils thématique à destination des particuliers : *La rénovation durable*, *Favoriser le vivant sur son terrain*, *Eaux pluviales – Les bonnes pratiques en gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle chez le particulier...*

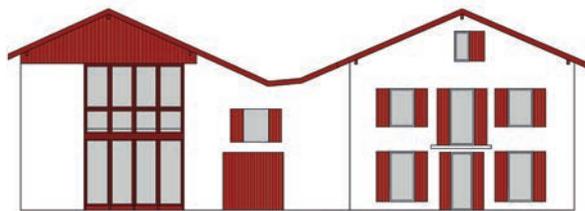


Pour améliorer la bonne prise en compte de la qualité d'insertion architecturale, patrimoniale et paysagère des projets, le C.A.U.E 64 conseille aussi les **Services instructeurs**, par l'intermédiaire de conventions qui définissent le cadre de ses interventions.

TÉMOIGNAGE // Rénovation contemporaine d'une ferme basque « etxe » à Arbonne



▲ Existant © Google Maps



▲ Façade Sud © StudioComet



▲ Vue © StudioComet



▲ Façade Nord-Ouest © StudioComet

Madame et Monsieur C., jeunes propriétaires de cette ancienne ferme patrimoniale, souhaitent y concrétiser leur projet de vie, mêlant activité professionnelle et domicile. La grange est ainsi reconvertie en espace productif combinant atelier en partie basse et bureaux au R+1. L'ancienne habitation quant à elle, simplement remaniée, reste à usage d'habitation. Les façades entièrement enduites à la chaux, le bardage en partie déposée et la création de deux grandes ouvertures donnant sur le jardin, réussissent à croiser les enjeux d'identité architecturale, d'adaptation des usages et d'optimisation thermique.



On démarre avec la notion de paysage, l'histoire de la construction locale et frugale, et une sensibilisation sur ce qui fait patrimoine. Nous définissons ensemble les fondamentaux de cette bâtisse, afin d'aller plus loin et de proposer une réinterprétation adaptée aux usages futurs. L'intervention est à la fois frugale et contemporaine, dans le respect des volumes et des qualités intrinsèques du bâtiment.



_ Céline BERRA, architecte conseillère du C.A.U.E 64

Le projet répond ainsi aux envies et besoins présents de ses occupants tout en respectant l'organisation bioclimatique originelle de la maison. L'âme du lieu est ainsi conservée et devient support de nouveaux usages assurant sa pérennité.



L'échange avec le C.A.U.E 64 s'est déroulé dans le cadre de la rénovation d'une ferme à Arbonne. La ferme est classée. Cette bâtisse, datant de 1811, possède peu d'ouvertures. Nous travaillons à moderniser ses usages, tout en faisant preuve d'un grand respect pour son architecture rurale. Le travail sur les façades est méticuleux et doit être précis. Nous avons travaillé étroitement avec l'architecte du C.A.U.E 64 dès les premiers stades de dessin, pour réussir cette mission, grâce à un regard cultivé extérieur. Cette collaboration a aussi permis de crédibiliser notre projet auprès des services de l'urbanisme. Nous sommes aujourd'hui ravis de cette collaboration qui a permis de modifier avec modestie ce patrimoine architectural tout en répondant à un mode de vie contemporain.



_ Monsieur C., propriétaire

LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION

« ... le C.A.U.E a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... ».
Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1



Le C.A.U.E 64 œuvre au quotidien pour sensibiliser adultes, jeunes et enfants à la qualité du cadre de vie, à l'architecture, à l'aménagement du territoire, au paysage et à l'environnement. Il propose des animations diversifiées, tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire.

LES INCONTOURNABLES



▲ Cin'espaces - Biarritz © C.A.U.E64

La 13^e édition du festival **Cin'espaces**, organisée en partenariat avec les cinémas d'art et essai Le Méliès et Le Royal et les médiathèques de Pau et Biarritz, a mis à l'honneur la place des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans la ville. Films, documentaires, expositions, conférences, ateliers, visites et lectures ont cherché à mettre en lumière les besoins, attentes et ressentis des plus jeunes face à l'espace public et la qualité de ses aménagements, les 27, 28 et 29 janvier à Pau et les 10 et 11 mars à Biarritz.

Le **Panorama de l'Avent** a clôturé cette année 2023 avec ses publications Facebook et Instagram du 1^{er} au 24 décembre, pointant « l'objectif » sur des lieux fréquentés par les jeunes dans les Pyrénées-Atlantiques.

LES MANIFESTATIONS NATIONALES

Dans le cadre des **Rendez-vous aux Jardins** et de son travail de valorisation des Parcs et Jardins de la Ville de Pau, le C.A.U.E 64 a proposé des visites du **Jardin de Kofu**, symbole de l'art des jardins au Japon, dans leur rapport à la nature et à la montagne.

Pour les **Journées Nationales de l'Architecture**, c'est une visite commentée de l'école **bioclimatique et à énergie positive des Cerisiers** de Navailles-Angos qui a réjoui une trentaine de participants, en présence de l'agence d'architecture ACTA.

LES CONFÉRENCES ET SOIRÉES-DÉBATS

A l'occasion de son assemblée générale, en juin, le C.A.U.E 64 a invité Simon TEYSSOU, architecte et grand prix de l'urbanisme 2023, à présenter la conférence **Pour une juste mesure de l'aménagement en territoire rural**.

En décembre, pour le rendez-vous annuel de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, le C.A.U.E 64 a organisé une soirée-débat sur la **Métamorphose des cours d'école**.

Une centaine de personnes a participé à chacune de ces rencontres.

LES VISITES INÉDITES

En février, une visite des **aménagements de la plaine des sports et de loisirs du Lagoin** à Assat a rassemblé plus d'une trentaine d'élus, techniciens et professionnels.

En juin dans le cadre de notre thème annuel « La place des enfants et des jeunes dans l'espace public », habitants et professionnels ont été invités à découvrir les **aménagements des jardins de Saragosse** et ceux de la **cour récréative du Lycée Louis Barthou** à Pau. La seconde visite, proposée en partenariat avec le Pavillon de l'Architecture, a été conduite par les architectes P. MARSAN, L. DUBEDOUT et M. COLLET.

En août, près de 200 personnes ont participé à la **Balade en Paysage d'éleveurs** à Labastide-Villefranche sur le thème de la biodiversité et aux deux visites du **parc privé de Château-Bijou** et du **village bastide**.

LES EXPOSITIONS

■ *Regards sur mon espace public : circuler ou se caler ?*

Lieu d'échange, de rencontre et de loisir, l'espace public joue un rôle essentiel dans la vie sociale et culturelle des jeunes. L'Union Régionale des C.A.U.E Languedoc-Roussillon a proposé à 350 lycéens un projet pédagogique alliant photographie et écriture pour donner à voir leurs paysages du quotidien, leurs espaces publics adorés, détestés, sources de plaisir ou de frayeur.

A la médiathèque de Pau du 20 janvier au 20 février et à la médiathèque de Biarritz du 28 février au 28 mars 2023.

■ *Habiter... Quand on donne la parole aux jeunes*

Quand on écoute les jeunes, quand on les considère comme des citoyens à part entière, capables d'une expertise d'usage et porteurs d'idées nouvelles pour l'avenir, que découvrons-nous ?

Une exposition réalisée par le C.A.U.E de Haute-Garonne, qui met en lumière les ressentis, les visions et les représentations des adolescents, pour nourrir les réflexions et alimenter les actions au bénéfice du mieux vivre ensemble.

A la médiathèque de Biarritz du 28 février au 28 mars 2023.

■ *Portraits de jardins*

Fruit d'un patient travail de reconnaissance des parcs et jardins, publics et privés des Pyrénées-Atlantiques entrepris en 2002, l'exposition *Portraits de jardins* propose une balade photographique, à travers l'objectif de Luc Médrinal, à la rencontre des particularismes qui composent l'identité paysagère du département.

Halls d'accueil du Département à Bayonne du 21 mars au 02 mai et à Pau du 02 juin au 23 juin.

■ *Panorama de l'architecture XX^e et XXI^e siècles en Pyrénées-Atlantiques*

De la médiathèque à la cabane d'estive, du foyer rural à la centrale hydroélectrique... l'exposition présente une vingtaine de bâtiments et projets des XX^e et XXI^e siècles répartis sur l'ensemble du département.

Halls d'accueil du Département à Bayonne du 02 mai au 10 juillet et à Pau du 13 septembre au 16 octobre.



▲ *Habiter... Quand on donne la parole aux jeunes* © C.A.U.E 31



▲ *Regards sur mon espace public « Circuler ou se caler »* © URCAUE Languedoc-Roussillon



▲ *Portraits de jardins* © C.A.U.E 64



▲ *Panorama de l'Architecture des XX^e et XXI^e siècles en Nouvelle-Aquitaine* © C.A.U.E 64

LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

ATELIER / Fenêtre sur Cour

Dans le cadre du projet Éducatif et Culturel de la ville de Biarritz, le C.A.U.E 64 a proposé un atelier de sensibilisation sur la cour de récréation à 6 classes, de grande section de maternelle au CM2, des 6 écoles de Biarritz. L'animation a invité les 128 élèves à fabriquer une maquette représentant leur cour rêvée. Ces travaux, formant l'exposition **Quand les petites mains font cour**, ont été exposés à la médiathèque de Biarritz du 28 février au 28 mars 2023.

▼ Atelier Fenêtre sur cour - Biarritz

◀ Exposition Quand les petites mains font cour - Biarritz

◀◀ Jouons la Rue.
Quand les enfants observent et racontent l'espace public - Pau
© C.A.U.E 64



EXPLORATION / Jouons la Rue. Quand les enfants observent et racontent l'espace public

Le C.A.U.E 64 a proposé à 52 élèves des écoles primaires de Marca et Lapuyade à Pau une balade exploratoire destinée à les sensibiliser et à récolter leur témoignage sur l'espace public.

MÉDIATION / Histoires de Bahuts

Pour la troisième année consécutive, le C.A.U.E 64 a accompagné des lycéens dans la création et réalisation d'une visite commentée de leur établissement. Les jeunes du lycée Cantau à Anglet, ont ainsi fait découvrir leur bahut à plus de 100 participants lors des *Journées Européennes du Patrimoine 2023*.

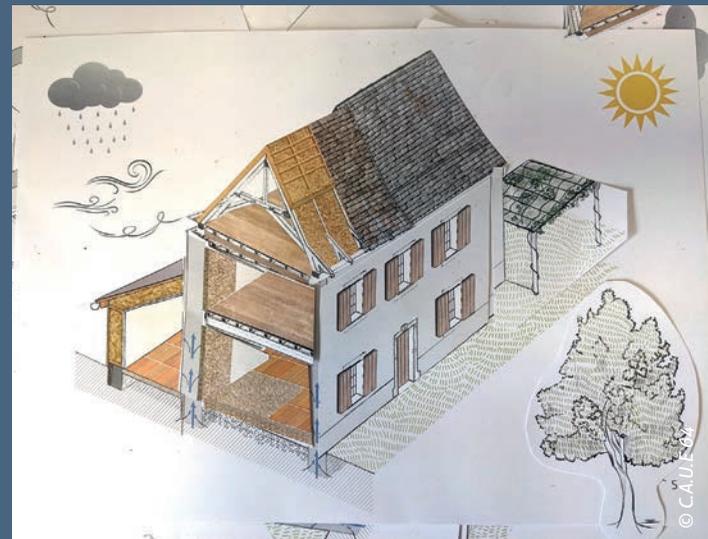


WOOL

ATELIER - La construction écologique, à la découverte des matériaux respectueux de l'environnement

Dans le cadre de l'édition 2023 des *Enfants du patrimoine*, le C.A.U.E 64 a animé un atelier pédagogique dans 18 écoles des Pyrénées-Atlantiques. 453 élèves de CE2, CM1 et CM2, ont découvert les matériaux écologiques et leur utilisation dans l'architecture contemporaine.

Organisé en trois temps, cet atelier pédagogique comprend une présentation générale, une découverte sensorielle de la valise des matériaux du C.A.U.E 64 ainsi qu'un atelier en petits groupes « Créez votre maison écologique ». Un « mémo des matériaux » a été distribué à chaque élève comme résumé de l'animation.



L'INFORMATION

6 nouveaux abonnements / 51 nouveaux livres

Avec un budget augmenté en cours d'année, le centre de ressources a pu élargir sa gamme et s'enrichir de nouveaux ouvrages et abonnements.

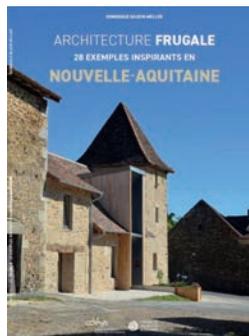
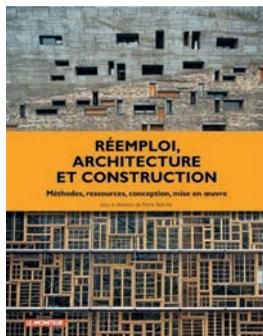
La Maison écologique, Maisons Paysannes de France, Archiscopie, Projet paysage(s), [monumental] et *mediabask* dans sa version numérique, ont ainsi fait leur entrée dans l'offre des revues.

“

Près d'une cinquantaine d'ouvrages ont intégré le fonds documentaire cette année, en écho au cycle 2023 sur l'enfant dans l'espace public, aux formations sur les bonus écologiques dans le bâtiment et l'éco-construction, la réhabilitation des friches, le réemploi, en préparation au cycle 2024 sur les patrimoines arborés. D'autres ont complété ou renforcé des sujets de fond ou d'actualité. Le fonds local, auquel est attribuée une attention particulière, a bénéficié d'une production livresque intéressante.

”

_Carine BROCHET, Chargée de la documentation et de l'information du C.A.U.E 64



ZOOM

Emprunter des livres au centre de ressources



À la consultation sur place - libre et gratuite - des documents aux horaires d'ouverture au public, s'est ajoutée la possibilité de les emprunter selon certaines modalités : 5 maximum pour 15 jours moyennant le dépôt d'une caution restituée lors du retour des documents.

Ce service répond à plusieurs profils de public comme les professionnels, les étudiants dans le cadre de leurs travaux de recherche, les particuliers souvent en quête de ressources pour leur projet d'habitat et les curieux d'architecture ou d'histoire locale.

LA COMMUNICATION

Le C.A.U.E 64 continue de développer ses relations aux publics à travers une communication directe et régulière. Il entretient et accroît son réseau de partenaires afin de toucher un public toujours plus varié, et s'efforce d'améliorer l'accès et la visibilité à ses ressources et ses animations.

En 2023, le C.A.U.E 64 a mis en place un cycle de rencontres autour de la place des enfants et des jeunes dans l'espace public. Une communication globale couplée d'invitations à chacune des rencontres a permis de rassembler un public fidèle tout au long de l'année.

Les abonnés aux réseaux sociaux sont toujours plus nombreux à suivre l'actualité du C.A.U.E 64. Le nombre d'inscrits à la lettre d'information mensuelle à quant a lui diminué mais les lecteurs montrent un intérêt accru à naviguer dans les contenus (taux d'ouverture doublé et taux de clic triplé).

La mise en place fin 2022, de l'outil de mesure d'audience du site internet *Jetpack*, permet d'enregistrer les chiffres de 2023. Ils serviront de référence en nombre de vues, de visiteurs, sources de connexions et articles visités par ordre de fréquentation.

La couverture médiatique dans les journaux locaux reflète cette année encore l'accompagnement quotidien du C.A.U.E64. 38 articles ont mentionné la structure, dont 26 dans le cadre d'accompagnement des communes, et une dizaine d'articles ont relayé les actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public.



▲ Page Instagram caue_64 © C.A.U.E 64

LA FORMATION

« ... Le C.A.U.E contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2





11
sessions

247
personnes formées

dont
155
élus

En 2023, la mission formation a occupé une part importante de l'activité et mobilisé l'ensemble de l'équipe du C.A.U.E. Au total, **11 sessions** ont été organisées rassemblant **247 participants**, dont **155 élus**.

Riche, diversifié, « multi publics » et en écho avec les préoccupations actuelles, le programme de formation a séduit.

Innovant aussi dans les méthodes et moyens pédagogiques, les trois cycles destinés principalement aux élus ont permis de leur apporter à la fois des connaissances théoriques et pratiques en combinant plusieurs techniques d'approches, comme les mises en situation sous forme d'ateliers, les restitutions collectives et débats, les visites sur site.

Le module **Vivre en centre-bourg ou comment faire de la friche une opportunité ?** a clôturé le cycle sur la valorisation des centres-bourgs. Organisée dans les locaux réhabilités du CCAS de Salies-de-Béarn, cette formation-visite avait pour objectif de montrer comment les friches pouvaient offrir des opportunités pour réaliser des projets sur des sols déjà artificialisés, et souvent, bien localisés. La visite commentée du Pôle social et des anciens abattoirs réhabilités par l'architecte du projet Jean-Louis DUMOULEIN, a clôt la session (18 participants).

Deux autres cycles ont démarré cette année, sur l'intégration de la transition écologique, et sur la conception de l'aménagement avec la nature.

Le module **Construire durable : l'écoconstruction** a rassemblé 21 élus au Pôle scolaire et médical de Salies-de-Béarn, conçu par Luc CLAVERIE architecte et Olivier MARTINEZ, ingénieur conseil indépendant. Il s'agissait là de faire comprendre *in situ* les enjeux écologiques dans le domaine du bâtiment, d'initier au cadre réglementaire, de présenter les éco-matériaux et leurs avantages et enfin de transmettre une méthode pour engager des opérations vertueuses. La formation sur site, suivie de la visite commentée du bâtiment, ont permis d'apprécier la valeur environnementale de ce type de projet.

Avant le début de l'automne, le module sur **Les sols infiltrants en milieu urbanisé – communes rurales et péri-urbaines**, a été proposé à Ger pour 21 élus. Tous concernés par ce sujet brûlant que celui de la réintroduction de la nature en milieu urbanisé. Il était utile de présenter plus particulièrement les principes d'infiltration de l'eau dans le sol à partir d'exemples de références, choisis à l'échelle du village et de la ville.

WOOL

Séminaire Prenons le ZAN du bon côté !

A la demande de et en partenariat avec la DDTM des Pyrénées-Atlantiques, le C.A.U.E 64 a organisé et proposé aux élus le séminaire *Prenons le ZAN du bon côté ! Des exemples concrets pour ménager nos territoires*. C'est à Sauveterre-de-Béarn (17/11/23) que nous nous sommes réunis pour comprendre les enjeux de la sobriété foncière et s'inspirer de projets innovants réalisés ici et ailleurs. De la réhabilitation d'une ancienne ferme en 3 logements à Osse-en-Aspe (64), jusqu'à l'extension mesurée du bourg de Saint-Michel (64), avec le lotissement Gaineko Karika, en passant par la réhabilitation de l'ancienne usine Laprade à Arudy (64) et la densification du centre-bourg avec l'écovillage de Sainte-Croix (81), tous ces projets ont démontré qu'il est possible d'atteindre les objectifs du ZAN grâce à des solutions qualitatives.

Les 47 élus présents ont aussi retenu que leur engagement, celui des décideurs, des professionnels de l'aménagement, était primordial et déterminant pour un développement soutenable en milieu rural.



Les deux intervenantes architectes-paysagistes Maïté FOURCADE (Pays et Paysages) et Charlotte FONTAN (Territòri) ont accompagné la visite du jardin public de Ger, projet illustrant les principes théoriques.

Dans son offre de formation, le C.A.U.E 64 répond aussi aux besoins de ses partenaires. Avec l'EPFL Béarn Pyrénées, **Les matinées du foncier** ont approfondi deux outils : **Le droit de préemption** (15 participants) et **L'expropriation pour cause d'utilité publique** (13 participants). L'objectif est à chaque fois de donner les clés de compréhension des notions abordées, d'identifier et connaître les modalités et acteurs de la procédure et, en petit comité, de pouvoir interroger, échanger et partager ses expériences.

L'application du Règlement de soutien financier aux communes du Département des Pyrénées-Atlantiques et la mise en place des bonus écologiques pour les communes qui, dans leurs projets, améliorent la gestion des eaux pluviales et limitent l'artificialisation des sols, ont nécessité que le C.A.U.E 64 anime des sessions de formations auprès des agents des services instructeurs du Département. Deux sessions, l'une sur les **bonus écologiques** concernant les bâtiments, l'autre s'appliquant aux espaces publics ont

rassemblé plus de 40 personnes. Une matinée plus informationnelle a quant à elle été proposée aux élus du Département (25 participants).

La communauté de communes Nord Est Béarn a donné l'occasion au C.A.U.E 64 d'élaborer un module de formation pour un public trop rarement concerné : les agents des secrétariats de mairies et les directions générales des services. **Pour tout savoir sur les autorisations d'urbanisme... en 1 jour !** avait pour objectif principal de remettre à jour ses connaissances sur les autorisations d'urbanisme et d'établir un réseau d'acteurs locaux (15 participants).

Enfin, face aux très nombreuses sollicitations des communes sur la question du réaménagement des cours d'écoles, le C.A.U.E 64 a choisi de mettre en place un accompagnement groupé sous forme d'ateliers. L'objectif étant de permettre aux collectivités d'échanger autour de leur projet, de créer un réseau et d'enrichir leur réflexion. En Béarn, les ateliers **À vous de jouer – Re-créez la cour d'école !** ont démarré fin novembre (une trentaine de participants) et les élus, équipes pédagogiques, associations de parents d'élèves, ont enclenché le travail de réflexion, qui se poursuivra sur 2024, tout comme au Pays Basque.

“
La méthodologie en 2^e partie est très concrète et utilisable pour les futurs projets de la commune.
”

“
_Élue de la commune de Billère à propos de la formation **Vivre en centre-bourg, ou comment faire de la friche une opportunité ?**
”



▲ Atelier **À vous de jouer ! Re-créez la cour d'école**
le 24 novembre 2023 à Bizanos © C.A.U.E 64



▲ **Vivre en centre-bourg, ou comment faire de la friche une opportunité ?**
le 1^{er} décembre 2023 à Salies-de-Béarn © C.A.U.E 64



A l'issue de cette formation nous envisageons une rencontre très prochaine avec le C.A.U.E 64 pour travailler sur une filière départementale de l'éco-réhabilitation.



_ Chargée de mission au Conseil Départemental à propos de la formation Les bonus écologiques - Bâtiments

- **Les bonus écologiques – Bâtiments**
le 30 janvier 2023 à Pau
- Cycle **Intégrer la transition écologique à toutes les échelles**
Module 1 : **Construire durable : l'écoconstruction**
le 14 avril 2023 à Salies-de-Béarn
- **Les matinées du foncier : le droit de préemption**
le 13 juin 2023 à Pau
- **Les bonus écologiques – Bâtiments et espaces publics**
le 12 septembre 2023 à Pau
- Cycle **Concevoir l'aménagement avec la nature**
Module1: **Les sols infiltrants en milieu urbanisé**
le 22 septembre 2023 à Ger
- **Les bonus écologiques – Bâtiments et espaces publics**
pour les élus du Département, le 18 octobre 2023 à Bayonne
- **Pour tout savoir sur les autorisations d'urbanisme... en 1 jour !**
le 19 octobre 2023 à Soumoulou
- Séminaire **Prendre le ZAN du bon côté ! Des exemples concrets pour ménager nos territoires**
le 17 novembre 2023 à Sauveterre-de-Béarn
- Atelier **A vous de jouer ! Re-créez la cour d'école**
le 24 novembre 2023 à Bizanos
- Cycle **Valoriser son centre-bourg – les clés de la réussite**
Module 2 : **Vivre en centre-bourg, ou comment faire de la friche une opportunité ?**
le 1^{er} décembre 2023 à Salies-de-Béarn
- **Les matinées du foncier : l'expropriation**
le 12 décembre 2023 à Pau



▲ Les matinées du foncier : le droit de préemption, le 13 juin 2023 à Pau © C.A.U.E 64

LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

« ... le C.A.U.E est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4



LE C.A.U.E 64 AU SERVICE DES ÉLUS ET DU TERRITOIRE

Que ce soit ponctuellement ou sur la durée, le C.A.U.E 64 est aux côtés des communes et intercommunalités pour les guider dans leurs choix en matière d'équipement public, de bâtiment et patrimoine, d'aménagement, d'urbanisme, de paysage et de développement durable.

Aide à la décision, le C.A.U.E 64 réalise un accompagnement méthodologique et technique en amont du projet et durant toutes ses étapes : réflexion globale, diagnostic, étude préalable, scénario, concertation, programme, consultation des prestataires...

En 2023, la demande de conseils a continué de croître, pour les expertises comme pour les accompagnements longs. Malgré cette tension maintenue des sollicitations, la réorganisation opérée au sein de l'équipe de conseillers en fin d'année 2022 et l'investissement de tous ont permis de maintenir un délai de première visite sur place dans les deux mois suivant la demande initiale.

243 conseils et accompagnements ont été donnés par le C.A.U.E 64 en 2023, avec comme l'an dernier une forte prédominance pour des projets d'aménagement d'espaces publics et de requalification de centres bourgs. Le programme national *Petites Villes de Demain*, animé et suivi dans les Pyrénées-Atlantiques par les services du Département, a aussi fortement mobilisé notre équipe. Les requalifications et renaturations des cours d'école continuent de croître, ce qui a conduit le C.A.U.E 64 à proposer une nouvelle forme d'accompagnement regroupant en ateliers les communes porteuses de projet, puis mettant en place une commande groupée, comme l'ont déjà expérimenté avec succès nos collègues du C.A.U.E du Finistère.

ZOOM

Des fiches conseils pour une réhabilitation qualitative

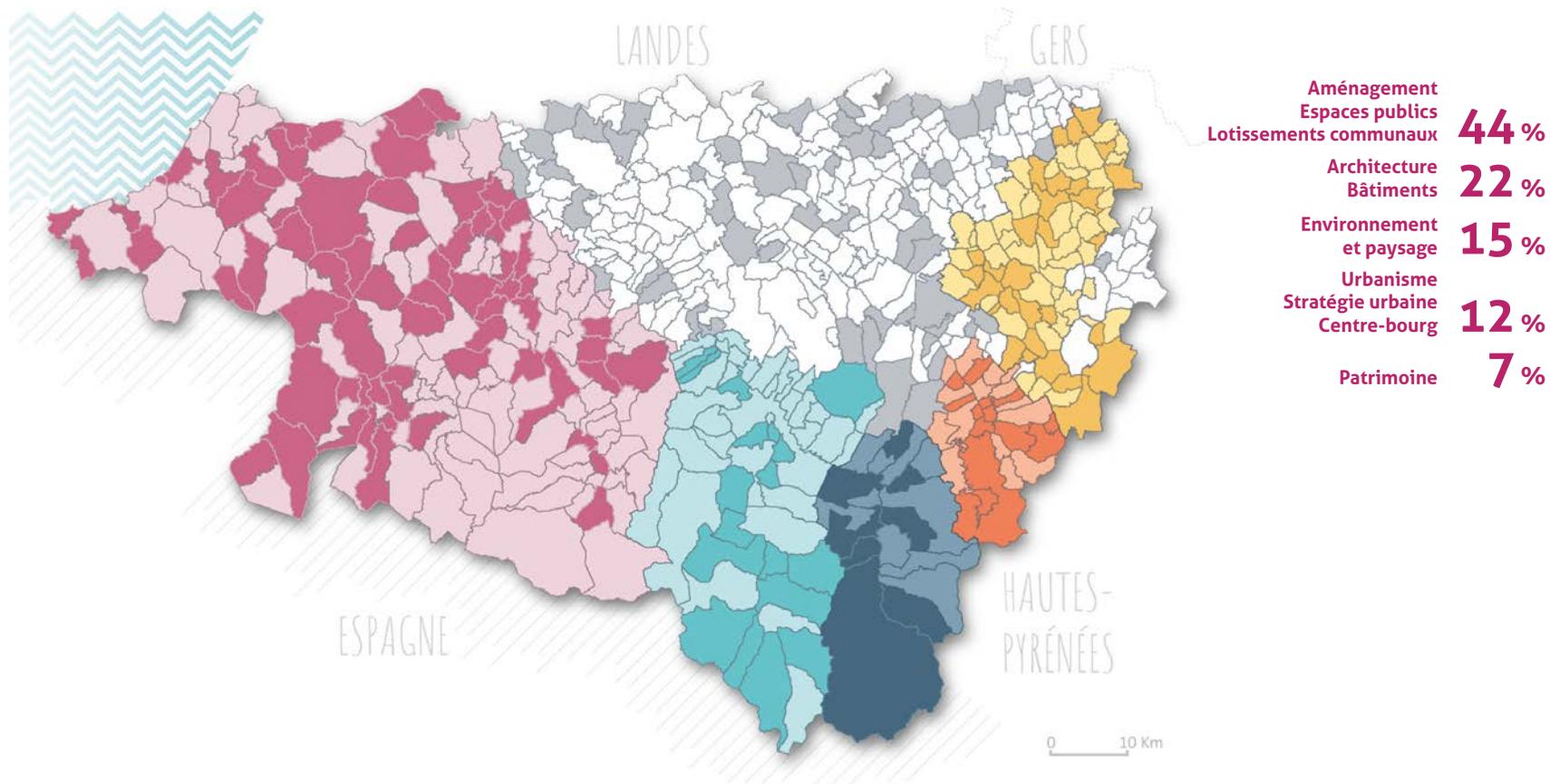
Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la Communauté de Communes Nord Est Béarn, et à la suite de la demande du maire de Lembeye, le C.A.U.E 64 a élaboré des fiches conseils pour une réhabilitation qualitative du bâti ancien en centre-bourg historique. Les trois communes retenues sont : Lembeye, Pontacq et Morlaàs, qui font partie du dispositif *Petites Villes de Demain*.

À ce titre, la DDTM a suivi la démarche. Les fiches sont inspirées de celles produites par le C.A.U.E 13, avec son accord. L'UDAP a également contribué à leur réalisation, chacune des communes étant couverte par un périmètre de protection des monuments historiques.

Regroupés par commune, les thèmes de la façade, des menuiseries et de la couverture ont été déclinés et adaptés localement. Destinées dans un premier temps aux porteurs de projets privés, elles seront diffusées par la CCNEB, le C.A.U.E 64 et les communes.



243 projets accompagnés



Demandes accompagnées en 2023

Projets développés pages suivantes 

AAS Aménagement d'une aire de jeux et d'un espace détente ■ **ACCOUS** Aménagement de l'ancienne fromagerie en ERP / Rénovation de la salle des fêtes / PNP - Réhabilitation ancienne colonie de vacances ■ **AGNOS** Circulation centre-bourg et parkings ■ **AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN** Rénovation énergétique école publique / EPFL PB - Acquisition ancien corps de ferme ■ AHETZE Rénovation d'un bâtiment ■ **AICIRITS-CAMOU-SUHAST** Urbanisation terrain Paillé : lotissement Bordenave ■ **AINHOA** Réorganisation des mobilités et aménagement des espaces publics ■ **ALDUDES** Aménagement d'un lotissement ■ **ALOS-SIBAS-ABENSE** Aménagement du secteur du fronton ■ **AMENDEUIX-ONEIX** Aménagement du bourg d'Amendeuix ■ **AMOROTS-SUCCOS** Création de logements intergénérationnels ■ **ARCANGUES** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **ARMENDARITS** Réhabilitation de la maison Urruspuria ■ **ARRAUTE-CHARRITTE** Réhabilitation d'un bâtiment en logements ■ **ARRIEN** Aménagement d'un terrain en espace de vie ■ **ARROSÈS** Transformation de l'ancien presbytère en mairie ■ **ARTHEZ-D'ASSON** Création multiple rural et de logements ■ **ARTHEZ-DE-BÉARN** Aménagement espaces publics du centre-bourg ■ **ARUDY** PVD - Stratégie urbaine, évolution du PLU et actions communales / Requalification deux rues et valorisation des abords du musée et de la rue Arros ■ **ARZACQ-ARRAZIGUET** PVD - espaces publics / Réaménagement bâtiments ■ **ASCAIN** Aménagement de l'espace public ■ **ASCARAT Plan de référence** / EPFL PB pré-faisabilité de 5 biens ■ **ASSON** CCPN - Construction d'une bibliothèque ■ **AUBERTIN** Aménagement du 1^{er} étage de la mairie ■ **AUGA** Aménagement de la place du village ■ **AURIONS-IDERNES** Rénovation du groupe scolaire ■ **AYDIUS** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **BAIGTS-DE-BÉARN** Aménagement du carrefour de la rue La Carrère ■ **BALANSUN** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **BALIROS** Rénovation de l'école et de la salle des fêtes ■ **BANCA** Réaménagement des espaces publics / Rénovation de l'église Saint Pierre ■ **BARDOS** Aménagement espaces publics / Aménagement paysager plaine de loisirs ■ **BAUDREIX** Aménagement cœur de village / Rénovation du centre de loisirs et de la cour d'école : végétalisation ■ **BEDOUS** Requalification de l'entrée de la commune ■ **BÉHASQUE-LAPISTE Réhabilitation des espaces publics / Création d'une salle multiactivités et avec cantine** ■ **BELLOCOQ** Création d'un café restaurant multiservices ■ **BÉRENX** Aménagement entrée ouest de la commune ■ **BERGOUEY-VIELLENAVE** Plan de référence espaces publics communaux / Requalification de la traversée de Viellenave ■ **BERNADETS** Sécurisation du centre-bourg et aménagement terrain ■ **BEYRIE-SUR-JOYEUSE** Aménagement d'espaces verts / Salle multiactivités ■ **BIDART** Elaboration d'une charte de l'arbre ■ **BIDARRAY** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **BIELLE** Aménagement de la maison des associations / Aménagement de la place de la Mairie / PNP - Aménagement de la place Poundet et des berges Arriou Mage ■ **BILLÈRE** Rénovation de la salle de spectacle ■ **BIRIATOU** CAPB - Etude de pré-programmation Hôtel Bakea ■ **BIRON** Aménagement du centre-bourg ■ **BIZANOS** Aménagement du secteur de l'avenue Clemenceau et place de la Mairie



▲ Nay - Aménagement des berges du Gave © C.A.U.E 64

LES INTERCOMMUNALITÉS

Depuis 2014, le C.A.U.E 64 a développé le partenariat avec les EPCI, via des conventions cadre d'intervention par périodes triennales, qui sont complétées chaque année par un programme d'actions. Les conseillers C.A.U.E travaillent aux côtés et en appui des techniciens communautaires pour apporter leur expertise et savoir-faire dans les démarches de planification et projets d'aménagement, mener des concertations, assurer une approche personnalisée sur des sujets techniquement complexes, animer les réseaux d'instructeurs, former et sensibiliser sur les enjeux locaux.

Demandes accompagnées en 2023 (suite)

■ **BORCE** Peinture de la coursive en bois de la tour ancienne ■ **BORDES** Réhabilitation du centre-bourg - Place Jean Noguès / CCPN - Réaménagement de la bibliothèque ■ **BOSDARROS** Pacification et amélioration de la traversée du village / ADT - Cadre de vie label VVF ■ **BOUEILH-BOUEILHO-LASQUE** Réaménagement des abords de la salle des fêtes ■ **BOURDETTES** Extension de la mairie et aménagement de l'espace public / Projet d'acquisition d'une maison pour la création de deux logements ■ **BOURNOS** Aménagement des espaces publics ■ **CADILLON** Aménagement des espaces publics ■ **CAMBO-LES-BAINS** Etude urbaine par des étudiants en DSA ■ **ÇARO** Sécurisation du cimetière ■ **CARRESSE-CASSABER** Aire de jeux et rénovation d'un bâtiment (associations) ■ **CASTAGNÈDE** Aménagement du parc de la salle des associations ■ **CASTET** PNP - Réhabilitation d'un bâtiment communal ■ **CASTETNAU-CAMBLONG** Aménagement du centre-bourg ■ **CASTILLON D'ARTHEZ** Rénovation de quatre appartements ■ **CD 64** - Espaces Naturels Sensibles / Aide à la définition des revêtements de tronçons de pistes cyclables ■ **CCHB** Rénovation paysagère du Parc d'activités du Gabarn ■ **CCNEB** Fiches pratiques : réhabilitation du bâti en centre ancien ■ **CCPN** Planification territoire : atelier TVB/aménagement urbain ■ **CCVO** Valorisation de l'espace naturel du lac de Castet / SCOT - Compléments techniques et ressources ■ **CESCAU** Aménagement du centre-bourg ■ **CHÉRAUTE** Aménagement d'un terrain multisports dans l'enceinte du fronton ■ **CIBOURE** Aménagement végétalisé de la cour d'école et de la crèche ■ **COARRAZE** CCPN - Réaménagement de la bibliothèque ■ **DOGNEN** Réaménagement de la cour d'école ■ **EAUX-BONNES** Aménagement de la commune / Aménagement du parking face Nord ■ **ESCURÈS** Aménagement d'espaces de loisirs ■ **ESPÉCHÈDE** Aménagement paysager de la place ■ **ESPELETTE** EPFL PB - Pré-faisabilité du bâtiment Nagusia Karrika pour logements sociaux ■ **ESPÈS-UNDUREIN** Embellissement du bourg - espaces publics ■ **ESPOEY** Aire de jeux pour enfants / Réhabilitation rue et place ■ **ETSAUT** Projet de village / Réhabilitation Hôtel des Pyrénées ■ **EYSUS** Travaux d'isolation des bâtiments scolaires / Aménagement cour d'école ■ **GABASTON** Aménagement du village - planguide ■ **GAN** Aménagement place de la Mairie ■ **GARLIN** PVD - Aménagement des Espaces publics ■ **GAROS** Aménagement extérieur mairie avec accès PMR ■ **GER** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **GERDEREST** Rénovation de la salle multiactivités ■ **GERE-BELESTEN** Rénovation de la mairie, de la salle multiactivités et espaces publics ■ **GÉUS-D'ARZACQ** Rénovation-extension de l'école, de la cour et des espaces publics ■ **GEÛS-D'OLORON** Rénovation du lavoir / Aménagement cour d'école ■ **GUÉTHARY** Aménagement mobilité douce sur les voies de circulation / EPFL PB - Projet habitat avenue Mugabure / EPFL PB - Projet habitat chemin Matxarra ■ **GUICHE** Aménagement coeur de bourg / Aménagement des quartiers de l'école et du bourg ■ **GURMENÇON** Aménagement paysager de la place d'Anchet ■ **HALSOU** Extension du cimetière ■ **HASPARREN** PVD - Végétalisation de la cour d'école / Expertise - conseil paysage ■ **HÉLETTE** CAPB - Sécurisation de l'école ■ **HENDAYE** Cours d'école : désimperméabilisation, végétalisation ■ **IHOLDY** Aménagement des abords du lac artificiel /



▲ Beyrie-sur-Joyeuse - Construction salle multi-activités/cantine
© Gauche Atelier d'architecture

LE DÉPARTEMENT

Créé à l'initiative du Département en 1978, le C.A.U.E 64 reste un interlocuteur privilégié de la collectivité, et lui apporte une assistance dans des domaines variés. Il est mobilisé sur les dossiers départementaux que sont l'atlas des paysages, la mixité dans les cours de collèges, les Parcs et Jardins remarquables, la gestion et mise en valeur des Espaces Naturels et Sensibles, le suivi du programme national Petites Villes de Demain (PVD), mais aussi dans la mise en œuvre du règlement départemental de soutien financier aux communes. Le C.A.U.E se mobilise aussi fortement sur l'aide à l'instruction des demandes d'aides financières des communes sur les espaces publics, en rédigeant des pré-diagnostic pour tout projet sollicitant une aide départementale.

Demandes accompagnées en 2023 (suite)

Construction d'un bâtiment Sport-Santé-Bien-être ■ **ILHARRE** Requalification du centre-bourg, des abords du trinquet-mairie et du secteur de l'école ■ **IROULÉGUY** Aménagement des espaces publics / Mise en valeur et en sécurité des restes d'une église ■ **ISPOURE** Lotissement communal / Lotissement Jaubertia ■ **ISSOR** Aménagement paysager de la voirie ■ **ISTURITS** Aménagement de la traversée de bourg / Plan de référence du centre-bourg ■ **JAXU Réaménagement des espaces publics** ■ **LA BASTIDE CLAIRENCE** Aménagement zone pont de port / Lotissement ■ **LABASTIDE-VILLEFRANCHE** - Projet de halle des producteurs ■ **LABATMALE** Réhabilitation et aménagement chemin ■ **LABETS-BISCAY** - Aménagement des espaces publics de l'entrée de bourg et aire de loisirs ■ **LAGOR** - Aménagement des espaces publics ■ **LAGOS** - Aménagement des espaces publics ■ **LAHONCE** Création d'un centre de loisirs / ENS - Réflexion autour de la plaine Arbéou ■ **LAHONTAN** Projet de plantation, de haie et revitalisation d'une jachère ■ **LALONGUE** Rénovation ou construction d'une salle des fêtes ■ **LARCEVEAU-ARROS-CIBITS** Aménagement quartier ■ **LAROIN** Aménagement d'une aire de loisirs et sports ■ **LARRIBAR-SORHAPURU** Aménagement bourg ■ **LARUNS** Requalification du site Bious-Oumettes ■ **LASSE** EPFL PB - Pré-faisabilité Maison Eyheraita ■ **LASSERRE** Aménagement des abords de la salle des fêtes ■ **LASSEUBE** Aménagement du parking de la plaine des sports / Réaménagement de l'aire de jeux ■ **LÉE** Rénovation du groupe scolaire et de la cour d'école ■ **LEMBEYE** - Aménagement des espaces publics / PVD - Plan guide espaces publics ■ **LESCUN** Moulin - projet d'ouverture du site au public ■ **LESPIELLE** Aménagement extérieurs de la salle communale ■ **LICQ-ATHEREY** **Projet de requalification des abords du fronton** ■ **LIMENDOUS** Aménagement du centre-bourg / Aménagement des abords de la salle des fêtes ■ **LIVRON** Aménagement d'un espace de loisirs ■ **LOURDIOS-ICHÈRE** Requalification de l'entrée de bourg ■ **LOUVIGNY** Aménagement du centre-bourg ■ **LUCARRÉ** Aménagement des abords de la salle des fêtes ■ **LURBE-SAINT-CHRISTAU** Lotissement avec espaces de loisirs ■ **MACAYE** Aménagement d'une aire d'initiation sportive ■ **MASLACQ** Aménagement de la plaine des sports ■ **MASPARRAUTE** Aménagement des espaces publics ■ **MAUCOR** Projet centre-bourg ■ **MAULÉON-LICHARRE** PVD - Aménagement de la Haute ville / PVD - Réhabilitation et rénovation de la place de la Résistance ■ **MAURE** Aménagement de l'espace public et rénovation de la maison des associations ■ **MAZERES-LEZONS** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **MÉHARIN** Sécurisation du bourg et création d'une salle multiactivités ■ **MENDIONDE** Extension urbaine ■ **MIREPEIX** Requalification du site de Bareilhe et espaces publics ■ **MONASSUT-AUDIRACQ** Aménagement espaces publics et sportifs / Ecole : aménagement d'une classe supplémentaire ■ **MONCAUP** Réhabilitation de bâtiments : logements, foyer... ■ **MONCLA** Réfection du plafond de l'église ■ **MONTAGUT** Réhabilitation d'une grange ancienne en logement ■ **MORLAAS** Rénovation halle et aménagement de la place du marché ■ **MOUGUERRE** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **MOUHOUS** Aménagement des abords de la salle polyvalente ■ **MOUMOUR** Requalification de rues ■ **MOURENX** Charte architecturale et paysagère



▲ Labastide-Villefranche - Halle des producteurs - Repérage des équipements, lieux d'intérêt et sites de projet potentiels © C.A.U.E 64



▲ Géus-d'Arzac - Rénovation-extension de l'école, de la cour et des espaces publics © C.A.U.E 64

Demands accompagnées en 2023 (suite)

■ **NABAS** Conseil pour acquisition de biens : maison et atelier ■ **NAY** Aménagement des berges du Gave / Conseil pour l'aménagement d'un parking ■ **NOUSTY** Aménagement du centre-bourg ■ **ORDIARP** CD64 - Centre Départemental de l'Élevage / CAPB - Rénovation du trinquet et cheminement ■ **ORSANCO** Mise en oeuvre des actions du Plan de référence et extension cimetière ■ **OSSAS-SUHARE** Requalification des espaces publics ■ **OSSE-EN-ASPE** Réhabilitation ferme traditionnelle / Rénovation de la maison de retraite ■ **OSSÉS** Aménagement des espaces publics en lien avec les écoles / Stratégie équipements et reconversion maison ■ **OSTABAT** CAPB - Projet de musée, abords paysagers ■ **OUILLOU** Aménagement du parvis de l'église et de l'école / Construction de logements communaux ■ **PAGOLLE** CAPB - Reconversion bâtiment structurant ■ **PAU** Parcs historiques, expertise jardin d'acclimatation ■ **PIETS-PLAENCE-MOUSTROU** Rénovation du foyer, logements et aménagement de l'espace public ■ **PONTACQ** Etude des circulations et mobilités / PVD - Aménagement des places du centre ville / PVD - Végétalisation des rues ■ **POURSIUGUES-BOUCOUE** Aménagement entrée du village et cour d'école ■ **PRÉCHACQ-NAVARENX** Aménagement espace public ■ **RÉBÉNAQ** Aire de jeux / Amélioration de la cour d'école ■ **RONTIGNON** Aménagement d'espace public ■ **SAINT-ABIT** Aménagement des abords de la mairie ■ **SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY** Requalification du bourg - Restructuration de Behereko Karika ■ **SAINT-FAUST** Aménagement d'une aire de loisirs et sports ■ **SAINT-GOIN** - Requalification du cœur de village / Cour d'école ■ **SAINT-JAMMES** Rénovation école primaire et aménagements du centre village ■ **SAINT-JEAN-LE-VIEUX** Rénovation de l'aire de jeux et accessibilité ■ **SAINT-MÉDARD** Devenir de la commune - regard prospectif PLU i CCLLO ■ **SAINT-MICHEL** Aménagement de l'espace public d'un lotissement ■ **SAINT-PALAIS** CAPB - PVD - Requalification de la minoterie / Création d'une passerelle piétonne / Valorisation de la boucle de la Bidouze ■ **SAINT-VINCENT** Requalification petit patrimoine sur le parvis de la salle des fêtes ■ **SAINTE-COLOME** Création de sanitaires publics / Modernisation de la salle des fêtes ■ **SAMES** Aménagement du centre-bourg ■ **SAUVAGNON** ADT - Cadre de vie label VVF ■ **SAUVETERRE-DE-BÉARN** Aménagement du jardin du lavoir / Aménagement paysager du cimetière / Réhabilitation des hangars de l'ancienne conserverie / ADT - Cadre de vie label VVF ■ **SENDETS** Réalisation d'un bâtiment type Atelier - dépôt communal / Réhabilitation d'un ancien moulin ■ **SERRES-CASTET** Médiathèque / ADT - Cadre de vie label VVF ■ **SERRES-SAINTE-MARIE** Aménagement d'une aire de loisirs et de sports, d'un parking et d'un cheminement ■ **SIMACOURBE** Aménagement plaine des sports ■ **SOUMOULOU** Réhabilitation centre-bourg - secteur Mairie/halle ■ **THÈZE** Aménagement du cimetière paysager ■ **UHART-CIZE** Aménagement d'un lieu d'échanges intergénérationnels ■ **URCUIT** Aménagement de la cour d'école / Revitalisation du centre-bourg ■ **USTARITZ** Etude de définition quartier Arrauntz ■ **VIALER** Fissures église en péril ■ **VIENNAVE-DE-NAVARENX** Aménagement d'une aire de loisir ■ **VILLEFRANQUE** Préconisation du devenir d'une bâtisse / Valorisation des espaces verts / Requalification de la cour d'école ■ **VIODOS-ABENSE-DE-BAS** CAPB - Aire de jeux en centre-bourg.



▲ La Bastide Clairence - Programmation des espaces publics et paysagers de Pont-de-Port © Territoir



▲ Ossas-Suhare - Synthèse spatialisée des préconisations d'aménagement ressortant des échanges et de l'analyse © C.A.U.E.64



▲ Cœur de village © C.A.U.E 64



▲ Inauguration de la nouvelle mairie © C.A.U.E 64



▲ Salle multiactivités - Vue du projet depuis la place © Hiru atelier d'architecture

“
La première phase du projet Cœur de bourg est à ce jour terminée que nous œuvrons déjà avec l'appui du C.A.U.E64, de la CAPB et de l'EPFL sur les prochaines étapes : restructuration de bâtis existants, anticipation sur de la maîtrise foncière et réflexion autour d'un nouvel équipement à destination des associations locales.

”
_Gabriel BELLEAU,
Maire de Béhasque-Lapiste

Dès 2017, avec la concrétisation d'un plan guide d'aménagement, la commune de **Béhasque-Lapiste** travaille et met en œuvre son projet de centre-bourg. En 2019, soutenue par le C.A.U.E 64 et le service ingénierie aux communes de la CAPB, elle démarre l'opération *Cœur de village* et, depuis, adapte son plan d'ensemble aux évolutions, aux besoins et aux opportunités de financement. 2023 a été l'année des célébrations avec l'inauguration de la nouvelle mairie et de la place qui ont radicalement transformé le paysage et la traversée du centre-bourg. S'est ajoutée une salle associative aux lignes architecturales contemporaines, trait d'union entre l'héritage des bâtis du Pays de Mixe et les exigences de la RE2020.

L'originalité de ce projet urbain tient aussi à sa complexité. C'est tout un jeu de redistribution des bâtiments et de leurs usages qui a été imaginé afin de trouver l'organisation optimale. Les espaces libérés par l'ancienne mairie (rez-de-chaussée) et le logement vacant de l'étage, ont, par exemple, été réaffectés pour servir l'équipement scolaire mitoyen administré par l'enseignement catholique.

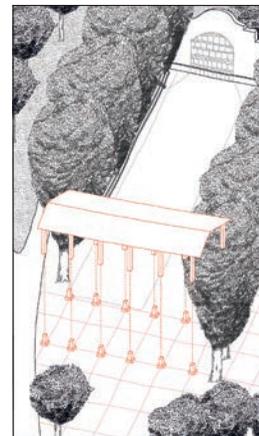
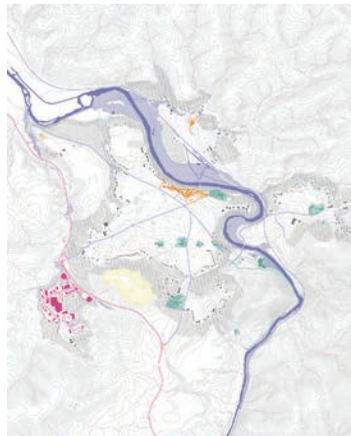
Cette action de rénovation urbaine, indispensable pour maintenir une vitalité dans le centre du village, se construit dans le strict respect du cadre réglementaire et dans un esprit partenarial avec les gestionnaires du site et les bénéficiaires.



▲ Restitution de l'étude aux élus © C.A.U.E 64



▲ Planifier pour préserver Cambo-les-Bains, une ville de jardins © école d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est



La commune de Cambo-les-Bains a participé à l'étude urbaine menée par les étudiants du DSA sur proposition du C.A.U.E64 et de l'EPFL PB. Outre l'apport technique de définition à différentes échelles, cette étude, et notamment les moments de restitution avec les étudiants, a permis de donner une dynamique et d'impliquer les élus du conseil municipal dans la réflexion prospective sur le devenir de la ville

— Alexandre MONDIN, DGS, Mairie de Cambo-les-Bains

L'Établissement public foncier local du Pays basque (EPFL PB) accompagne la ville de **Cambo-les-Bains** dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel foncier. Cet outil cherche à identifier les terrains mutables, dans une optique de réserve foncière, pour ne pas subir les effets de la spéculation immobilière, frein à la production de logements abordables pour les actifs du territoire. Il est propriétaire de l'ancien sanatorium Beaulieu, bâtiment emblématique de l'architecture thermique des années 1920, gravement endommagé par un incendie.

Dans le cadre de son partenariat avec l'EPFL PB, le C.A.U.E 64 a proposé de mettre en place une étude à l'échelle de la commune, afin d'inscrire le référentiel foncier dans une perspective de projet de territoire, architectural,

urbain et paysager, et d'envisager la réhabilitation de Beaulieu. Pour cela, les étudiants du Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement (DSA) architecte-urbaniste de l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est ont été sollicités. Un groupe de quatre étudiants en post-master, encadrés par des professeurs renommés, a travaillé un semestre sur le sujet.

Outre les restitutions qui ont permis de donner une vision du développement raisonné de la commune et ses déclinaisons architecturales, ce temps de l'étude a été l'occasion pour les élus de s'impliquer dans le devenir urbain et de poser les bases d'une vaste réflexion qui se prolonge dans la démarche d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).



PATRIMOINE

SAINT-PALAIS // Un défi urbain, renouer avec la rivière

Le C.A.U.E64 a accompagné en 2023 la commune de Saint-Palais avec un premier regard sur le site, l'aide à la définition de la stratégie d'ensemble puis les orientations du projet témoin. L'accompagnement doit se poursuivre avec des études préliminaires coordonnées par un paysagiste-concepteur.

« _Antoine LAVAL, architecte-urbaniste conseiller au C.A.U.E64

L'image de carte postale de **Saint-Palais**, une façade de pierre reflétée dans la Bidouze, semble figée dans le temps : émergences de l'église Saint-Paul et du Palais de Justice rappelant la capitale des États de Navarre, romantisme des vieux murs et des ruines gagnées par la végétation. Les archives récentes nous apprennent que le rapport de la ville à la rivière fut aussi riche d'activités : un moulin, une minoterie, un embarcadère, un lavoir, des bains, tout cela était présent sur les quelques dizaines de mètres d'une petite impasse, aujourd'hui à l'écart de la vie du centre-bourg. L'ancien hangar en briques, seul édifice toujours intact, a quant à lui servi jusque dans les années 1980 de lieu des fêtes de village.

La municipalité envisage une stratégie pour réactiver ces espaces publics délaissés, réaffirmer de nouveaux liens avec la rivière : terrasses, promenades, pontons, salle communale...

Le site de « l'ancienne minoterie » sera le projet témoin de cette stratégie, qui pourrait ensuite se déployer à une échelle plus large sur l'autre rive, dans la « boucle de la Bidouze ».

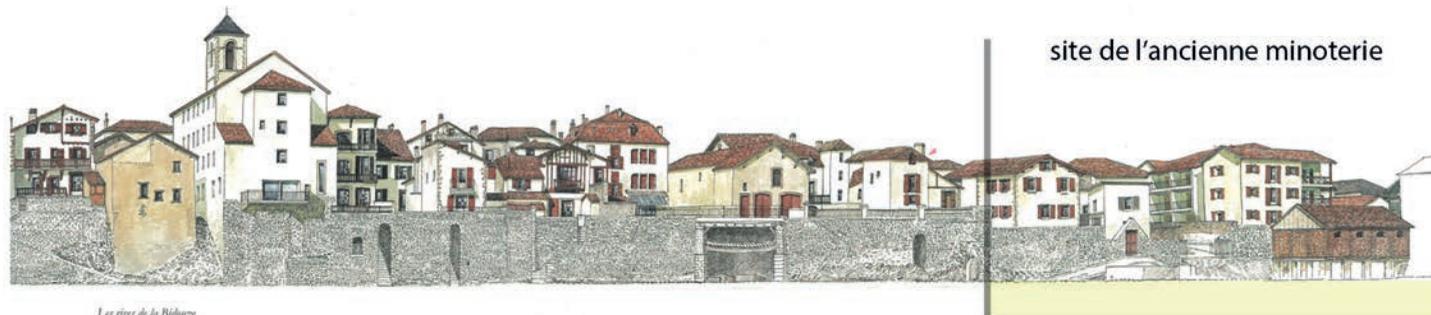
A cette échelle, l'enjeu serait pour la commune d'offrir une solution alternative au transit routier, une connexion douce pour relier les quartiers d'habitat aux équipements publics, au-delà de la route départementale. La faisabilité d'un franchissement piéton de la rivière doit être étudiée et le parcours adossé à une mise en valeur paysagère de la rive droite, zone inondable et milieu sensible. L'objectif n'est pas d'aménager les berges, mais peut-être de sensibiliser au patrimoine naturel et de permettre des occupations légères et transitoires, qui puissent se confirmer avec le temps et les usages.

« Nous avons sollicité le C.A.U.E64 pour avoir une vision extérieure sur notre projet. Un travail de réflexion et d'étude a été fait, et nous avons pu projeter des solutions sur un espace de la commune aujourd'hui ignoré qui tournait le dos à la rivière. Un nouveau regard sur le patrimoine, l'histoire et le tourisme donnera à la ville un nouveau cachet.

« _Charles Massondo, Maire de Saint-Palais

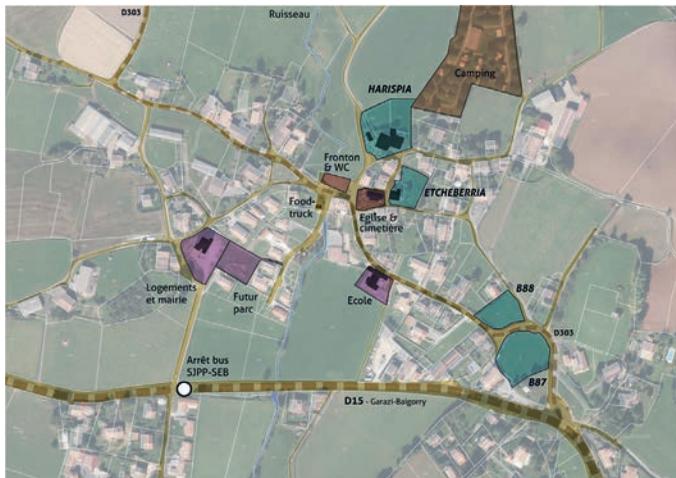


▲ Comment redonner des usages et un attrait aux berges de l'impasse du Moulin ? © C.A.U.E 64



Les rives de la Bidouze
Saint-Palais, Basse-Navarre - 85

▲ Situation du projet dans la façade historique de Saint-Palais sur la Bidouze
© Illustration Dominique Duplantier - Maisons du Pays basque



Pour les fonciers portés par l'EPFL, le partenariat C.A.U.E 64/EPFL Pays Basque permet d'impulser la mise en opérationnalité de projets publics. En ce sens, les compétences architecturales, paysagères et patrimoniales assistent, avec méthode et pragmatisme, les décideurs locaux. Le cas particulier d'Ascarat a permis de mobiliser des savoir-faire techniques, tant sur une approche capacitaire des fonciers, que sur la structuration d'une consultation d'architectes pour une étude de type plan-guide.

Ugo Moulia, EPFL Pays-Basque

◀◀ Repérage des fonctions et des sites à l'échelle du village © C.A.U.E 64

◀ Propriété Harispia © C.A.U.E 64

L'EPFL PB – Établissement public foncier local du Pays basque – a acquis cinq biens sur la commune d'Ascarat (317 habitants), à proximité de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Trois d'entre eux sont du bâti ancien : Harispia, à forte valeur patrimoniale avec une procédure de classement monument historique en cours, et qui est très exposé ; le second, situé à l'arrière de l'église, est en mauvais état ; le dernier est à l'extérieur du bourg. Les trois possèdent une réserve foncière potentiellement constructible.

Deux terrains non bâtis complètent le portage de l'EPFL pour le compte de la mairie. Ils sont situés à l'entrée du bourg et représentent environ 5 000 m² urbanisables. Devant le fort potentiel de production de logements et de services que constitue cet ensemble, il a été décidé de lancer une étude urbaine

afin de mieux cerner la programmation, les faisabilités et les contraintes, mais aussi les répercussions sur le fonctionnement du village en termes d'équipements, de réseaux, d'accès et d'espaces publics.

Le C.A.U.E 64 a réalisé un pré-diagnostic et une première approche capacitaire sur deux biens bâtis, ce qui a permis de confier directement le plus excentré à un opérateur et d'engager des travaux de sauvegarde sur celui de l'église. Il a également orienté la réflexion sur le bien patrimonial en direction d'une ouverture au public, sous gestion privée.

Le C.A.U.E 64 a ensuite produit, en partenariat avec l'EPFL PB et la CAPB (Communauté d'Agglomération Pays basque), le cahier des charges de l'étude ainsi que le règlement de la consultation, au premier semestre 2024.



▲ La place du village © C.A.U.E 64



▲ Diagnostic en marchant © C.A.U.E 64

“
L'intervention du C.A.U.E 64 nous a permis de bien structurer et rationaliser notre projet d'ensemble et de mieux prendre en compte la qualité architecturale, environnementale et paysagère de ce projet.

”
_Patrick BALDAN, Maire de Castetnau-Camblong

Castetnau-Camblong est un village au patrimoine bâti traditionnel remarquable qui compte 458 habitants. Situé sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, son centre-bourg est resserré autour de la place du village, identifiable par les platanes qui la composent. Les bâtiments publics s'organisent autour de la place (mairie, église, école, cantine), créant un véritable cœur de bourg vivant et traversé plusieurs fois par jour par les écoliers. Cependant, le caractère routier des espaces publics, dédiés à la voiture, pénalise les lieux et le seul commerce du village, situé sur la place, a fermé ses portes récemment.

Après avoir rénové les bâtiments publics et le cimetière de la commune pendant les mandats précédents, la municipalité a souhaité sur ce mandat poursuivre la redynamisation du centre-bourg avec notamment l'amélioration des espaces publics, la réhabilitation du commerce du village et l'aménagement de la cour d'école. Elle a fait appel aux conseils du C.A.U.E 64 afin de l'aider dans sa réflexion.

“
L'accompagnement du C.A.U.E 64 permet de développer des projets au sein desquels le bien commun peut opérer dans des conditions optimales.

”
_Guillaume BESNIER, Ingénieur Paysagiste, Atelier du Dehors

Après une visite du site et des échanges avec les élus, le C.A.U.E 64 a présenté un pré-diagnostic et des préconisations pour le projet. Les besoins de la commune et les exigences de qualité ont ainsi été affinés. S'en est suivi le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre, accompagné par le C.A.U.E 64 (Atelier du Dehors paysagiste-concepteur, Lantoki architectes, Ading, Intersections). Les habitants ont été mobilisés lors de la phase de diagnostic et seront associés tout au long de la conception du projet. Ledit projet prévoit de repenser les espaces publics au profit des piétons et des écoliers, de rénover le commerce pour y installer un café multiservices et d'agrandir, végétaliser et rendre ludique la cour d'école. Le C.A.U.E 64 restera aux côtés de la commune pendant la phase de conception du projet qui se poursuivra sur l'année 2024.



JAXU // Un plan guide pour répondre aux exigences du ZAN et du PLUi

Dans le cadre du partenariat avec la CAPB, le C.A.U.E 64 accompagne la commune de Jaxu, 195 habitants, proche de Saint-Jean-Pied-de-Port, pour réfléchir au développement du village dans la perspective du ZAN et de l'élaboration du PLUi. Les élus s'interrogent sur l'évolution des mobilités, la requalification des espaces publics, l'intégration des équipements et le devenir de terrains aujourd'hui urbanisables.

Pour y répondre, le C.A.U.E 64 et la CAPB ont donc participé à la mise en œuvre de la consultation pour un plan guide qui permette aux élus et aux habitants de se projeter dans une vision d'ensemble cohérente et ambitieuse. Cet outil leur donnera matière pour hiérarchiser et programmer les investissements nécessaires dans le temps.



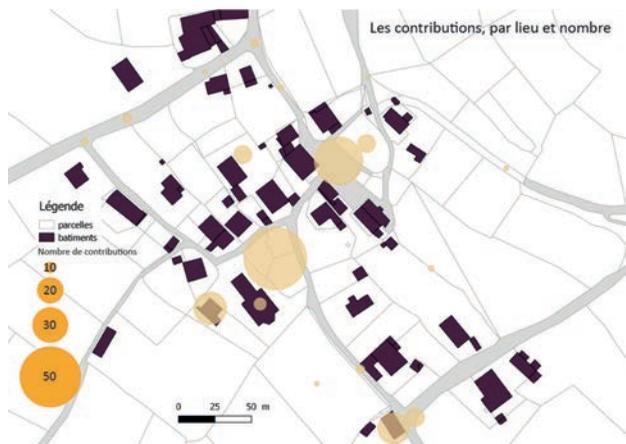
Grâce à son suivi de la démarche, le C.A.U.E 64 a accompagné la collectivité dans ses choix afin qu'ils soient adaptés au caractère du bourg, aux usages attendus, et à ses capacités financières, prenant en compte les enjeux contemporains (mobilités douces, végétalisation, etc...). En lien avec les orientations d'aménagement proposées, il a notamment appuyé l'intérêt pour la commune d'acquiescer un terrain situé en cœur de bourg, préfigurant une maîtrise du développement urbain de cet espace stratégique.



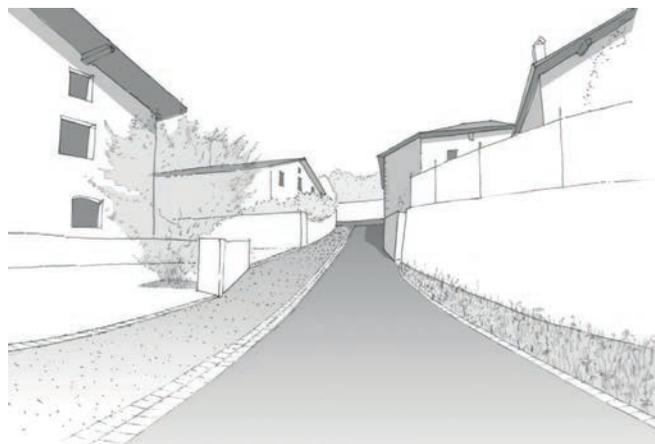
Atelier Lavigne

Jaxu possède de nombreux atouts qui font la qualité de son cadre de vie : environnement naturel, calme, bâti ancien remarquable, salle polyvalente récemment rénovée. Mais, bien qu'à l'écart des principaux flux routiers, les espaces publics n'offrent pas un confort à la hauteur des attentes des habitants.

C'est l'Atelier Lavigne qui a été retenu pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Diagnostic et scénarios ont été présentés et co-construits avec les habitants et les élus sous forme d'ateliers. Le C.A.U.E 64 et l'ingénierie aux communes de la CAPB suivent l'avancement des études en apportant leur expertise technique dans les domaines de l'aménagement, des espaces publics, et aussi en termes réglementaires et de financements.



▲ Les contributions, par lieu et nombre © C.A.U.E 64



▲ Perspectives © Atelier Lavigne





Sous nos conseils, la CCHB s'est donc engagée dans une étude de restructuration combinant embellissement, gestion des eaux pluviales et réorganisation du site avec une végétalisation des espaces artificialisés et une renaturation des franges notamment d'un bras du Gabarn.



_Xalbat ETCHEGOIN,
urbaniste conseiller
du C.A.U.E 64

Le Parc d'Activités Économiques (PAE) du Gabarn, situé sur la commune d'Escout, est l'un des 12 PAE gérés par la Communauté de communes du Haut Béarn (CCHB).

Créé en 1989 en bordure de la RN134, sur des prairies humides entrecoupées de bosquets le long du cours d'eau « Gabarn », cet espace profite de l'effet entrée de ville. Ses 31 hectares sont à l'époque ciblés pour l'implantation d'entreprises industrielles ou artisanales, mais dans les faits, c'est une diversité d'activités qui s'y installe, mêlant des îlots d'habitats et formant un tissu où cohabitent activité agricole et espace résidentiel.

En 2020, l'incendie du bâtiment de la société STI, puis l'annonce de l'implantation d'une centrale d'enrobés classée ICPE (Installation classée pour l'environnement) ont mis ce site sur le devant de la scène. Au-delà des problèmes environnementaux soulevés, de nombreuses questions d'aménagement ont émergé.

Symbole de cet urbanisme forgé sur l'offre de fonciers économiques, ce site nous enseigne les insuffisances de ce modèle : qualité de vie altérée, mutations difficiles, etc.

Après un temps de concertation mené par l'APESA (Centre technologique au service des transitions - site de Lescar), en collaboration avec le C.A.U.E 64 et les services de la CCHB, ce projet de restructuration devra aller plus loin que la simple amélioration des voiries. C'est-à-dire apporter une véritable qualité paysagère et urbaine, recréer un lien avec le parcours de l'eau et réarticuler les infrastructures autour d'une armature paysagère.



▲ PAE du Gabarn © PaysPaysages



Le C.A.U.E 64, dans son accompagnement en amont de l'étude, a permis de faire émerger avec les élus les principaux enjeux à (re)questionner à court, moyen et long terme. Ce travail préalable a ainsi servi de canevas tout au long du processus d'élaboration du plan de référence communal.



_Bénédicte Ciry, Horizon Paysage & urbanisme



▲ ▼ Les abords de la salle des fêtes, un des sites à aménager en priorité © C.A.U.E 64

A l'instar de nombreux territoires ruraux, la commune de **Gabaston** est essentiellement résidentielle. Pour autant, les élus souhaitent redonner de l'attractivité aux espaces publics et aux équipements de proximité, repenser les mobilités, maintenir et valoriser le caractère rural et agricole du territoire et réfléchir à un développement urbain contenu. Ils sont également convaincus que la prise en compte de la parole des habitants est importante. Face à ces objectifs variés, le C.A.U.E 64 a accompagné les élus pour la consultation d'un prestataire en vue d'élaborer un plan de référence. Cet outil permettra de définir une vision prospective pour le développement et l'aménagement de Gabaston et constituera la contribution principale de la commune à l'élaboration en cours du PLUi.

L'équipe retenue, composée d'Horizon paysage & urbanisme, Réal programme, Vernet économie et Reshusra, a élaboré une véritable stratégie de revitalisation du centre-bourg et un plan d'actions.



Alors que depuis le début du mandat de nombreuses attentes en matière de travaux ou d'aménagement alimentaient les conversations du conseil municipal, il nous a semblé intéressant de prendre du recul pour dégager une vision globale de l'avenir de notre commune et hiérarchiser les projets. Nous avons alors sollicité le C.A.U.E 64 qui nous a présenté la démarche de plan de référence. Celle-ci nous est apparue adaptée à notre attente.

Un an à peine après le lancement de la démarche, le conseil municipal s'est approprié le projet et engage les actions prioritaires.



_Guy Cazalet, maire de Gabaston



▲ Vue axonométrique du projet d'aménagement © Lilika paysage



▲ Vue axonométrique du projet d'aménagement © Lilika paysage



▲ Plan masse des aménagements © Lilika paysage

Située en Haute-Soule, la commune de **Licq-Athérey** se compose de deux petits bourgs reliés par le Gave du Saison et la route départementale Tardets-Larrau. Dans un léger élargissement de la vallée, le petit village d'Athérey égrène ses fermes et sa minuscule église au pied des premières montagnes et des «chapeaux de gendarme» de la Haute-Soule, dans un paysage agropastoral de fort caractère.

En avant du village, proche du gave auquel il est relié par un petit chemin, le fronton place libre nécessitait une augmentation de l'offre de jeu et un «toiletage» de ses abords pour le rendre plus accueillant, afin de retenir les habitants et d'attirer les visiteurs en quête de calme et de détente «nature». Confié à une agence de paysagiste-concepteur, le projet joue sur la créativité, la frugalité et l'éco-responsabilité tout en révélant le site avec délicatesse. Définis et placés avec justesse, un jeu de boules, des structures de jeu naturelles en bois, des arbres, des conteneurs toujours présents mais «effacés», quelques places de stationnement en sol infiltrant, une noue pour les eaux de ruissellement, un accès au gave tout en douceur, une placette ombragée devant le gîte attendant au fronton... cisèlent ses abords comme un petit jardin en pleine nature.

“
La commune souhaite redynamiser le fronton d'Athérey, le gîte, le cœur du bourg, tout en valorisant les éléments remarquables du territoire.”

”
_Peio Quihillalt,
maire de Licq-Athérey

“
Le projet a progressivement évolué grâce à l'implication de tous, aux nombreux échanges entre le maire, les conseillers et les habitants, le C.A.U.E 64 et la maîtrise d'œuvre. Il a bénéficié des possibilités de subventions qui permettent aux petites communes d'envisager des projets cohérents et innovants. C'est une aubaine pour le territoire, l'écologie, le partage, la pédagogie autour des éléments qui structurent le paysage.”

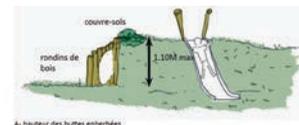
”
_Maïa Agor, Lilika Paysage



S'inspirer de l'âme naturelle de la Cassourade pour jouer, cheminer, grimper, glisser, se cacher, se poser, manger. Des aménagements simples, guidés par la composition végétale du site, la proximité des infrastructures existantes et la dynamique des élus et habitants pour avoir un espace de rencontre et d'échange requalifié.



_Charlotte FONTAN,
Paysagiste



A- hauteur des buttes enherbées



B- coupe de principe de la succession des buttes entre espace public et cour d'école



C- coupe de principe de la clôture espace public/cour d'école

- ◀◀ Plan masse des aménagements
- ◀ Zoom sur le secteur prioritaire
- ◀ Croquis d'ambiance
- © Agence Territori

▼ Esquisse petite halle © Atelier OTT



Atelier OTT

Au cœur de la plaine de Nay, la commune de **Rontignon** offre la particularité de posséder une exceptionnelle prairie arborée au cœur même du bourg, à côté de l'école et de la mairie. La Cassourade, espace verdoyant et piétonnier, protégé des voitures, calme, ombragé, entouré de canalets anciens et proche de toutes les commodités du bourg, se retrouve au centre d'un ensemble de projets à caractère sportif ou de loisirs : stade, véloroute, BMX... La commune, encouragée par la réussite de l'extension de l'école donnant sur les lieux, a souhaité offrir aux habitants, à commencer par les plus jeunes, un espace public de jeux innovant, en lien avec la cour de l'école. Peu à peu, elle a élargi son projet pour se saisir du potentiel du « prat » et le transformer en lieu de détente multigénérationnel et de convivialité, ouvert à tous, rafraîchissant en été, animé pour les uns, reposant pour les autres, et agréable en toutes saisons.

Après un temps de définition d'orientations programmatiques mettant l'accent sur les sols infiltrants, les aires de jeux « nature » et la création d'un kiosque multi-usages, la commune, accompagnée par le C.A.U.E 64, a confié le projet à une équipe de paysagistes-concepteur et architecte, expérimentée dans les approches « frugales » où la nature est source de solutions. À la fois créatif et respectueux du site, le projet offre des espaces de détente, des jeux pour enfants en lien avec l'école, un parcours ludo-acrobatique, une petite halle multifonctionnelle, un espace ados, des cheminements doux et des liaisons avec les abords, la requalification du lavoir, la valorisation des berges des canalets, un nouveau parvis pour le foyer communal...



À VOUS DE JOUER ! POUR UNE EXPÉRIMENTATION COLLECTIVE SUR LES COURS D'ÉCOLES

Lieu de vie et d'apprentissage au quotidien, la cour d'école mérite qu'on lui porte une attention particulière. Support d'imaginaire et de pédagogie, espace partagé, sportif et ludique, jardin ou terrain d'aventure, elle doit offrir des situations favorables au bien-être et au développement de l'enfant.

Dans le cadre de l'accompagnement permanent des collectivités du Béarn et du Pays Basque à la transformation des espaces, le C.A.U.E 64 a fait face à des sollicitations de plus en plus nombreuses sur la question des réaménagements des cours d'école.

Faisant le constat de l'inadéquation des modalités classiques de marché public pour ces projets plus complexes qu'il n'y paraît, le C.A.U.E 64 expérimente une nouvelle forme de commande. En effet, ici et là, les espaces de cours évoluent, et les exemples les plus médiatisés de ces évolutions sont majoritairement urbains et ne correspondent pas aux capacités financières et/ou aux ressources de la majeure partie des porteurs de projets.

Le C.A.U.E 64 a mis en place une méthode d'accompagnement collectif intitulée *Atelier « À vous de jouer ! »*, basée sur des temps d'échanges communs. Ces ateliers rassemblent les différents publics concernés. Les 4 axes majeurs retenus et partagés lors de ces échanges concernent : l'adaptation aux enjeux du changement climatique, l'inclusion et l'égalité, la pédagogie et le déploiement du ludique, la présence du végétal pour l'accueil des vivants.

Les ateliers, organisés entre communes intéressées dans le Béarn et au Pays Basque, ont rassemblé entre décembre 2023 et mars 2024, une trentaine de communes, pour une quarantaine d'écoles, et 89 participants (37 élus, 32 techniciens et 20 professionnels).

Les ateliers

Atelier 1 : présentation / partage des enjeux.

Atelier 2 : présentation des différentes cours par les communes et confrontation des situations avec la casquette enfant/adulte - un démarrage de la pensée généreuse et du compromis.

Atelier 3 : visite de la cour avec l'équipe des « adultes » représentée par l'ensemble des acteurs.

Atelier 4 : contenu appel à candidature / modalités consultation / calendrier de l'opération.



LES PARTENAIRES DU C.A.U.E 64



Les Médiathèques | **PAU** BÉARN PYRÉNÉES
Communauté d'Agglomération



ICOMOS
conseil international des monuments et des sites

UR
c|a.u.e
Nouvelle-Aquitaine

adil
des Pyrénées-Atlantiques

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



c|a.u.e
Fédération nationale

Pavillon
de l'architecture
ma'
Pau

46

**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**BÉARN
Pyrénées** Pays
BASQUE

Le Méliès

**OFFICE 64
de l'Habitat**

epfl
PAYS BASQUE

**Pau
à vélo**

Agence Départementale
Tourisme 64

ROYAL
CINÉMA BIARRITZ

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



**UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
des Pyrénées-Atlantiques
Direction départementale
des territoires
et de la Mer

PAVILLON DE L'ARSENAL

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**ETABLISSEMENT PUBLIC
FONCIER LOCAL**
Béarn Pyrénées

**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ITÉ
DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

SIGLES ET ACRONYMES

ADT : Agence Départementale Tourisme 64
Adil64 : Association départementale pour l'information sur le logement
ADS : Autorisation du Droit des Sols
AEAG : Agence de l'Eau Adour Garonne
AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
AUDAP : Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées
AVP : Avant-Projet
BBC : Bâtiment Basse Consommation
BET : Bureau d'Études Techniques
CAPB : Communauté d'Agglomération Pays Basque
C.A.U.E : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CBN : Conservatoire Botanique National
CC : Communauté de Communes
CCHB : Communauté de Communes du Haut Béarn
CCLO : Communauté de Communes Lacq Orthez
CCNEB : Communauté de Communes Nord Est Béarn
CCPN : Communauté de communes du Pays de Nay
CCR : Centre Culturel de Rencontre
CD : Conseil Départemental
CBNSA : Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique
COL : Comité Ouvrier du Logement
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSA : Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement
ENS : Espaces Naturels Sensibles
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPFL : Établissement Public Foncier Local

ERP : Établissement Recevant du Public
ESAPB : École Supérieure d'Art du Pays Basque
ETP : Equivalent Temps Plein
FNCAUE : Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
JNA : Journées Nationales de l'Architecture
MH : Monument Historique
PAE : Parc d'Activité Économique
PDU : Plan de Déplacements Urbain
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PNP : Parc National des Pyrénées
PNR : Parc Naturel Régional
PREH : Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat
PVD : Petites Villes de Demain
RE 2020 : Réglementation Environnementale 2020
SEPA : Société d'Équipement des Pays de l'Adour
SMGP : Syndicat Mixte Grand Pau
TA : Taxe d'Aménagement
TEPCV : Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte
TVB : Trame Verte et Bleue
UPPA : Université de Pau et des Pays de l'Adour
URCAUE : Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
VVF : Villes et Villages Fleuris
ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Le C.A.U.E des Pyrénées-Atlantiques est une association qui assure des missions d'intérêt public pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a assigné 4 missions aux C.A.U.E :

- le conseil, l'aide à la décision et l'accompagnement des collectivités locales
- le conseil aux particuliers porteurs de projet
- la formation et l'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- la sensibilisation de tous les publics

Une exigence de qualité et de proximité pour accompagner les mutations du territoire, c'est l'ambition que s'est donnée le C.A.U.E 64 :

- en intervenant directement auprès des collectivités pour produire un cadre de vie de qualité
- en conseillant les particuliers au plus près des projets
- en multipliant les lieux de rencontre pour tous
- en proposant aux élus et professionnels un programme de formation riche et diversifié
- en travaillant en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

En conséquence, [...] des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués [...] en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement.

Loi du 3 janvier 1977